

**Agreste**



# **Pays de la Loire**

## **Recensement Agricole 2000**



### **Principaux résultats**

**Novembre 2002**

# Avant-propos

Tous les dix ans environ, un recensement complet de l'agriculture constitue une base de données de référence. L'analyse de cette multitude d'informations permet de mieux comprendre la réalité des exploitations agricoles d'aujourd'hui et de dessiner les futures orientations de l'agriculture ou de l'aménagement du territoire.

L'ambition de cette publication est d'offrir une photographie de l'agriculture des Pays de la Loire. Depuis 1988, date du précédent recensement, l'évolution de l'agriculture régionale a été marquée par une accélération des tendances déjà amorcées depuis une vingtaine d'années : concentration, professionnalisation, agrandissement, diminution des exploitations individuelles au profit des formes sociétales, amélioration du niveau de formation. Le recensement conforte aussi l'image d'une agriculture régionale aux multiples facettes.

Ce recensement n'aurait pu être réalisé sans la mobilisation de nombreux acteurs, et en particulier celle des agriculteurs et des maires des communes. Je remercie aussi l'ensemble des enquêteurs et le personnel des services régionaux et départementaux de la statistique agricole.

**Jean-Noël MENARD**

**Directeur Régional de l'Agriculture et de  
la Forêt des Pays de la Loire**

## SOMMAIRE

Directeur régional  
de l'Agriculture et de la Forêt

Jean-Noël Ménard

Directeur de la publication

Patrick Vincent

Rédacteurs

Rémi Charrier  
Bertrand Tanguy  
Patrick Vincent

Réalisation

Service Régional  
de Statistique Agricole  
Service Régional  
de l'Economie Agricole

Conception et maquette

Annie Esneault  
Patrick Vincent

Impression

Service Régional  
de Statistique Agricole

ISSN : 1281—8895

**La population et la main d'œuvre** 4

**Les exploitations** 8

**Les cheptels** 12

**Les cultures** 20

**Le matériel et l'équipement** 24

**La diversification** 27

**L'environnement** 28

**Les signes de qualité** 30

**Les chiffres clés** 32

**Définitions** 34

### AGRESTE 2002

« Aucune reproduction, même partielle,  
autre que celles prévues à l'article 41 de  
la loi du 11 mars 1957, sans autorisation  
écrite »

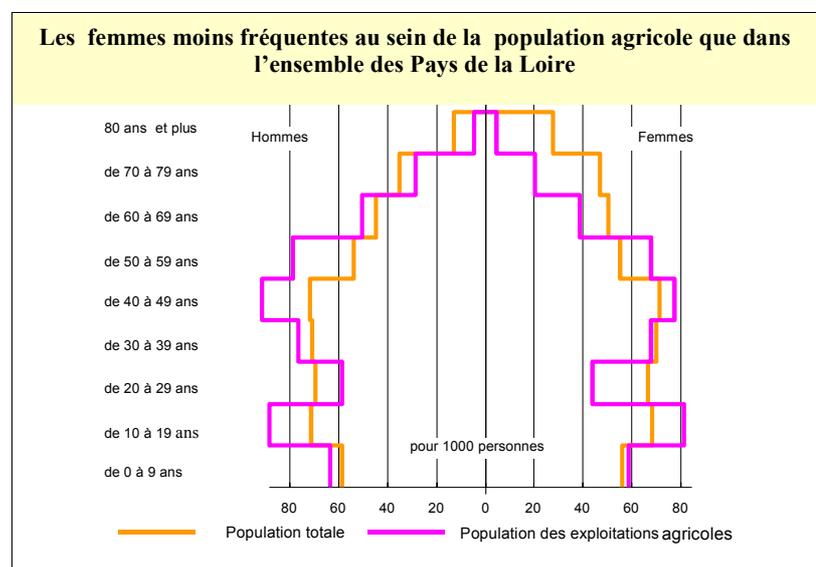
## L'activité agricole se recentre autour des exploitants et des salariés agricoles

*La diminution permanente de la population agricole familiale limite désormais son poids à moins de 6 % de la population des Pays de la Loire. La baisse la plus importante concerne les conjoints et les autres actifs rattachés à l'exploitation. La main d'œuvre se professionnalise en se recentrant autour des exploitants, coexploitants, salariés agricoles. Le nombre de salariés permanents augmente de 17 % en douze ans.*

En 2000, la population agricole familiale compte 181 700 personnes, soit un peu plus de 5,6 % de l'ensemble de la population régionale. Elle ne représente plus que le tiers de la population familiale agricole recensée il y a trente ans. À cette époque, un peu plus d'un ligérien sur cinq appartenait à la famille d'un exploitant et vivait ou travaillait régulièrement à la ferme.

### Un rajeunissement des chefs d'exploitation

Si la population familiale s'est rajeunie, ce n'est pas grâce à l'installation de jeunes agriculteurs, mais plutôt par la sortie des générations âgées nombreuses, et la présence en 2000, au sein des 55-64 ans, des classes creuses nées entre 1939 et 1945. Au cours des douze dernières années, les plus de 55 ans ont diminué de 80 % contre 48 % pour les moins de 55 ans. Les exploitations dites " profes-



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - INSEE : Recensement de population 1999

sionnelles" regroupent les deux tiers des exploitations agricoles mais 71 % de la population familiale et 89 % de la quantité de travail calculée en équivalent temps plein.

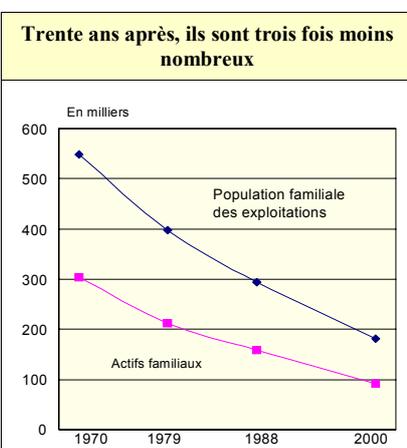
Comparativement à la structure de la population des Pays de la Loire, les femmes sont moins présentes dans la population familiale des exploitations. Cette sous-représentation est particulièrement marquée dans la tranche d'âge des 20 à 35 ans. Cette catégorie d'âge est également moins représentée chez les hommes, mais de manière moins manifeste. À l'inverse, les hommes de 40 à 70 ans apparaissent proportionnellement nettement plus nombreux.

Au-delà de 60 ans, le déséquilibre dans la répartition homme-femme est inverse entre la population familiale

agricole et la population de la région : la prépondérance des agriculteurs s'explique par un célibat masculin important qui se renforce : 28,5 % des chefs d'exploitation ou coexploitants de moins de quarante ans sont célibataires en 2000, contre 24,6 % en 1988.

### Les actifs : 109 000 permanents

En 2000, 108 700 actifs agricoles permanents travaillent, à temps partiel ou à temps complet, sur les 50 000 exploitations des Pays de la Loire. Les chefs d'exploitation et les coexploitants représentent la majorité avec 64 800 actifs. Ils totalisent 56 % des unités de travail annuel (UTA ou équivalent temps plein). Les autres membres de la famille sont au nombre de 27 200 (17 % des UTA).

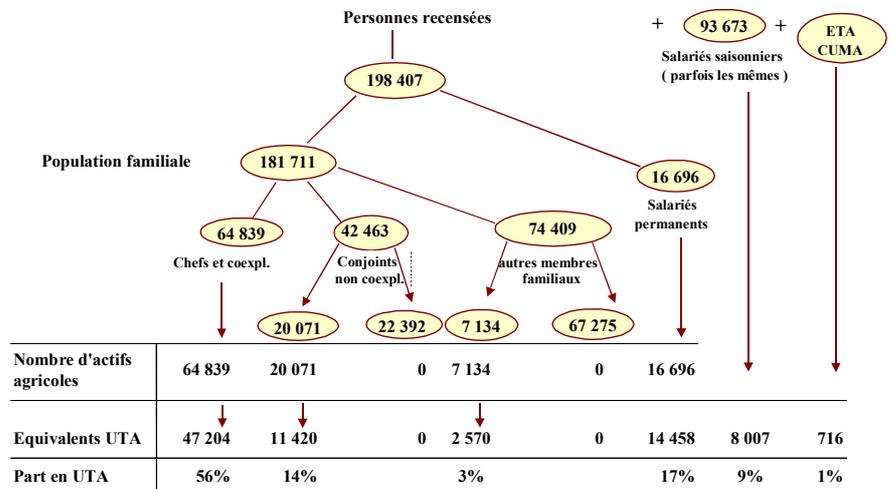


Source : Agreste - Pays de la Loire - Recensements agricoles 1970, 1979, 1988, 2000

En douze ans, le développement des formes sociétaires a permis de ralentir le recul du nombre d'exploitants et de coexploitants. Ils sont 31 % en moins, alors que le nombre d'exploitations chute de 38 %. Lorsque les femmes participent au travail de l'exploitation, c'est le plus souvent au titre de coexploitante. Hors de ce statut, les conjoints, homme ou femme, se tournent de plus en plus vers des activités autres qu'agricoles : ils étaient 50 000 à consacrer du temps à la vie de l'exploitation en 1988 et ne sont plus que 20 100 actuellement.

La professionnalisation de l'agriculture, l'augmentation de la taille des exploitations nécessitent un recours plus important au salariat permanent qui progresse de 17 % en douze ans. Les salariés permanents non familiaux, au nombre de 16 700 (17 % des UTA), travaillent sur 5 500 exploitations. Deux fois sur dix, les salariés permanents sont employés à temps partiel. Le travail saisonnier n'est pas négligeable dans la région. Il procure 93 600 emplois (10 % des UTA) répartis sur 13 200 exploitations.

### Population et main d'œuvre agricole

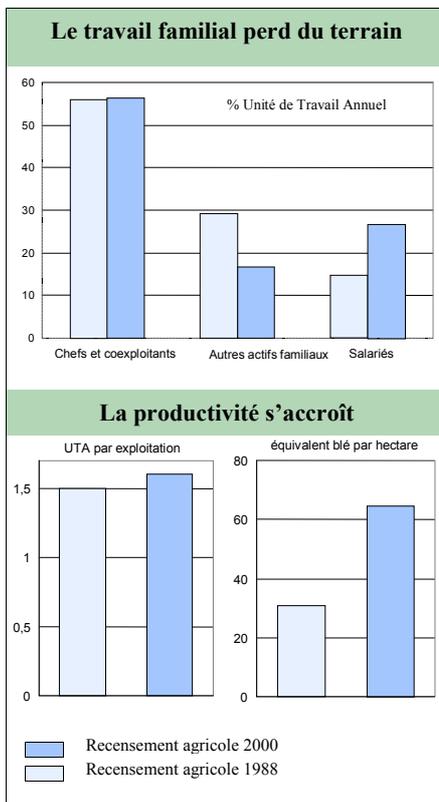


Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

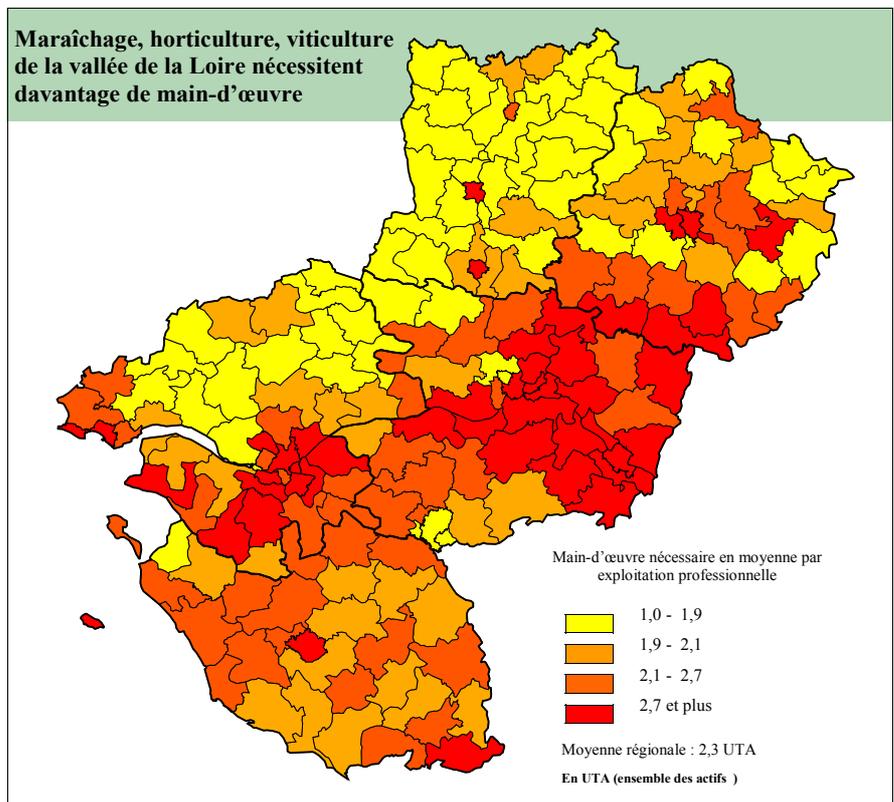
La productivité apparente du travail s'est fortement améliorée. L'exploitation moyenne ligérienne utilise l'équivalent de 1,6 plein temps. En 1988, elle employait presque autant de main-d'œuvre, 1,5 UTA, mais pour deux fois moins d'hectares, en équivalent-blé.

### Le Maine-et-Loire, champion de la main-d'œuvre salariée

Qu'elle soit saisonnière ou permanente, la main-d'œuvre salariée, mesurée en UTA est dans 96 % des cas effectuée sur une exploitation professionnelle. L'horticulture, l'arboriculture et le maraîchage en sont les



Source : Agreste - Pays de la Loire



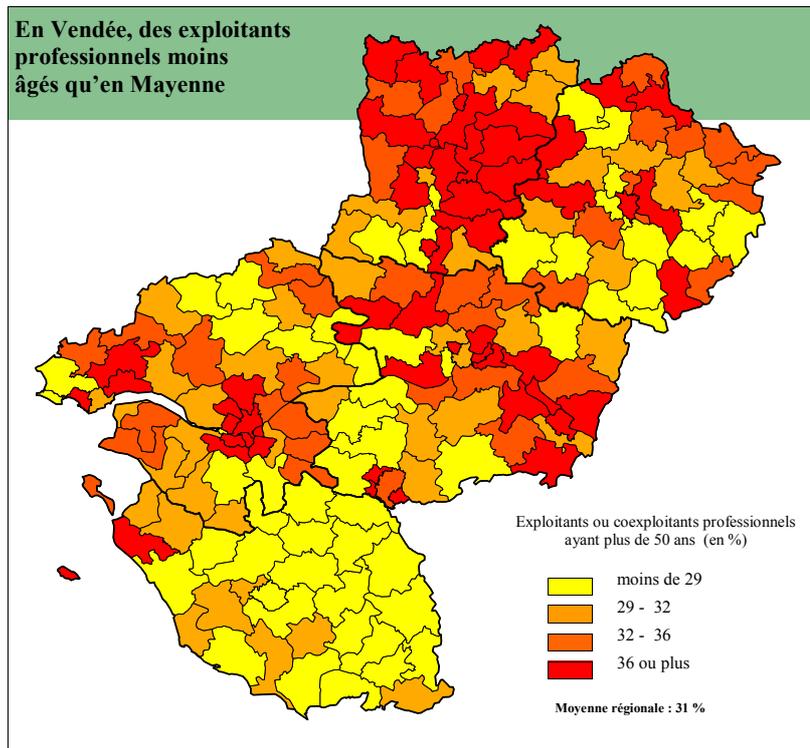
Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

# Population et main d'œuvre

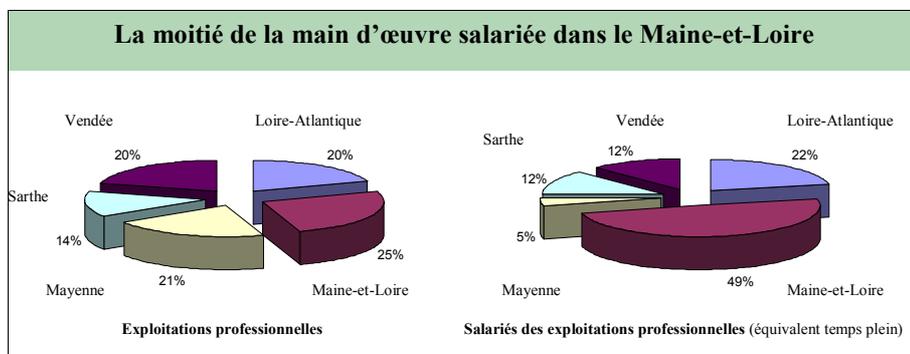
orientations les plus consommatrices. La vallée de la Loire offre des zones privilégiées pour ces cultures spécialisées. Avec, en plus, ses champignonnières et son vignoble, le Maine-et-Loire concentre la moitié de la main-d'œuvre salariée de la région, alors que ce département ne représente que le quart des exploitations professionnelles. À l'inverse, la Mayenne n'utilise que 5 % de cette main-d'œuvre salariée, pour 21 % des exploitations professionnelles.

## Des exploitants plus jeunes

Les départs en retraite et pré-retraite, les différentes aides à la cessation ont contribué au rajeunissement de la population des chefs d'exploitation et coexploitants. Les plus de cinquante-cinq ans représentaient 40 % d'entre eux en 1988 contre 27 % maintenant. Il est vrai que cette catégorie d'âge, très nombreuse en 1988, inclut en



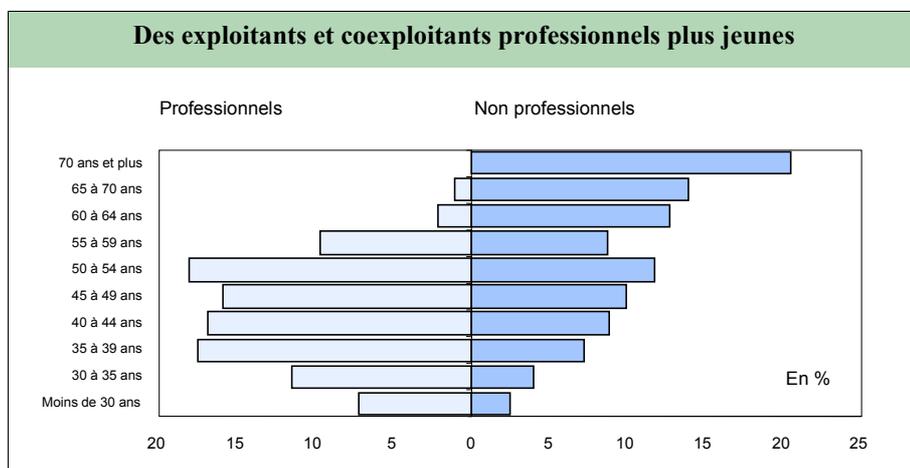
Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

2000 les classes creuses de 1939 à 1945.

Mais le rajeunissement touche essentiellement les exploitations professionnelles pour lesquelles cette tranche d'âge ne concerne que 13 % des exploitants contre 56 % pour les non professionnelles, ce qui laisse présager de l'accroissement de la professionnalisation à terme de l'agriculture.



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

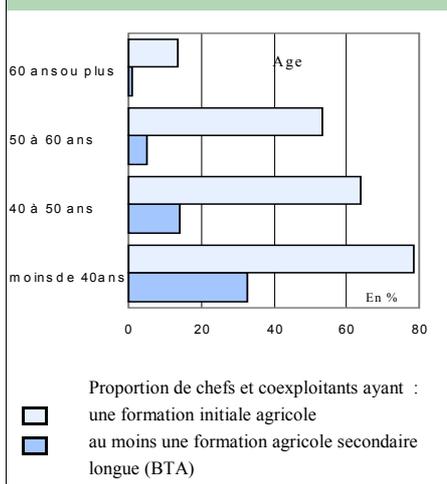
Cette évolution pourrait présenter des visages différents selon les départements. La Vendée est, dans la région, le département où, paradoxalement, les exploitants et coexploitants de cinquante ans ou plus sont les moins nombreux au sein des exploitations professionnelles (27 %) et les plus nombreux dans les autres exploitations (73 %). Ce constat est assez homogène sur l'ensemble des cantons vendéens. En revanche, en Mayenne, les cantons concentrent une forte proportion de cinquante ans ou plus, aussi bien dans les exploitations professionnelles (35 %) que dans les autres (67 %).

## La formation gagne du terrain

Presque 6 chefs d'exploitation et coexploitants sur 10 ont reçu une formation agricole initiale contre un peu plus d'un sur trois en 1988. Cela s'explique par un effet de génération : départ des générations nombreuses d'exploitants âgés très peu formés, et meilleur niveau de formation des jeunes exploitants agricoles. En 2000, près de 84 % des moins de quarante ans ont bénéficié d'une formation agricole initiale ou continue. Surtout, 36 % des exploitants de moins de quarante ans ont un niveau supérieur ou égal au brevet de technicien agricole (BTA) contre 15 % en 1988. Ces progrès sont aussi liés aux exigences réglementaires (dotation d'installation, plan de développement ou de modernisation).

Les exploitants " professionnels " ont suivi plus fréquemment une formation agricole initiale (73 %) que les autres exploitants (23 %). Dans les exploitations professionnelles, trois exploitants sur dix ont bénéficié, depuis 1988, d'une formation agricole continue. Dans 60 % des cas, cette forma-

## Des jeunes exploitants mieux formés



Source : Agreste - Recensement agricole 2000  
Pays de la Loire

tion professionnelle concerne des stages de moins de 200 heures. Presque 700 exploitants ou coexploitants ont obtenu un diplôme de niveau égal ou supérieur au BTSA par le biais de la formation continue.

## Un exploitant sur cinq est une femme

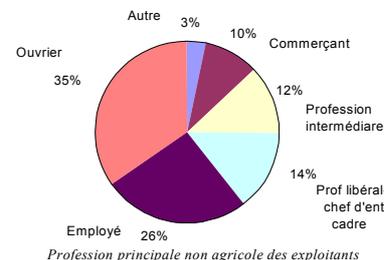
En 2000, plus de 21 % des exploitants ou coexploitants sont des femmes contre 13 % en 1988. Cette féminisation recouvre cependant des réalités diverses. Pour certaines, le développement des formes sociétaires a légitimé le statut de coexploitante, pour d'autres le départ en retraite du conjoint a permis de devenir chef d'exploitation et d'acquiescer un statut d'assurée sociale complet, ouvrant les droits à la retraite forfaitaire ou proportionnelle.

Sur les 9 200 femmes chefs d'exploitation, 45 % sont à la tête d'une exploitation professionnelle. La moitié d'entre elles ont moins de 48 ans. Elles dirigent des structures dont la moitié dépasse 38 hectares. Elles ont donc un profil très différent des autres femmes chefs d'exploitation, dont la moitié a au moins soixante ans et dont la majorité des terres n'excède pas quatre hectares. Dans les exploitations professionnelles spécialisées dans l'élevage de granivores, les exploitantes sont relativement sur-représentées par rapport aux exploitants masculins.

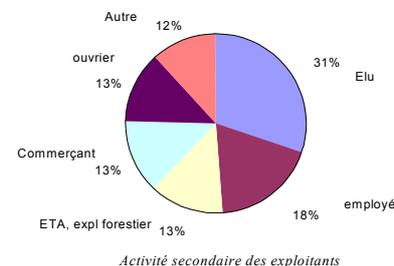
## La pluriactivité concerne l'agriculture marginale

Environ 9 400 chefs d'exploitation et coexploitants concilient leur travail agricole avec l'exercice d'une autre activité. Certains considèrent l'agriculture comme une activité se-

## Deux fois sur trois l'activité agricole exercée à titre secondaire est le fait d'ouvriers ou d'employés



## Une fois sur trois l'activité secondaire concerne un mandat électoral



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

condaire. Ils exercent le plus fréquemment à titre principal un métier d'ouvrier. Les autres, qui considèrent leur fonction de chef d'exploitation comme profession principale, consacrent une partie de leur temps à un mandat électoral.

La pluriactivité se rencontre le plus souvent dans les exploitations non professionnelles. Elle concerne 11 % de leurs exploitants. En revanche, les chefs d'exploitations professionnelles se partagent plus rarement entre deux activités (5 % des cas).

Les exploitants comprennent les chefs d'exploitation et les coexploitants.

Les actifs des exploitations agricoles concernent les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée.

Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

L'Unité de travail annuel (UTA) équivaut à la quantité de travail agricole fournie par un actif occupé à plein temps pendant une année.

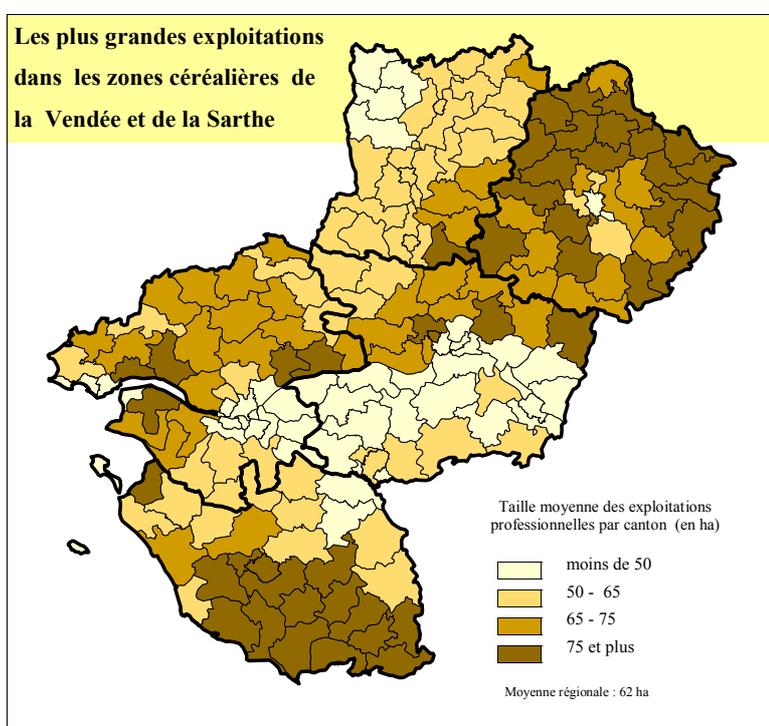
## Une professionnalisation de plus en plus prépondérante

*En douze ans, les Pays de la Loire ont perdu 33 000 exploitations. Les 53 500 exploitations recensées en 2000 se professionnalisent encore plus et accroissent leur taille. Deux exploitations sur trois sont orientées vers des activités d'élevage. Le développement des formes sociétaires, EARL surtout, permet une meilleure insertion dans le monde économique.*

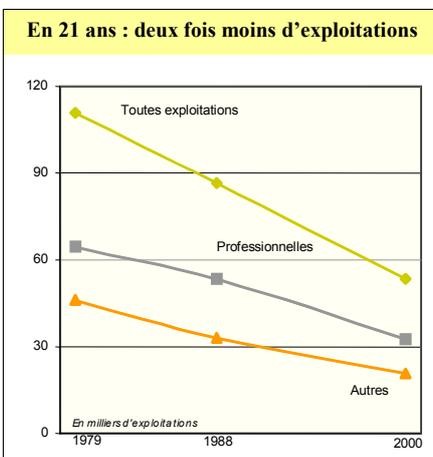
En 2000, 53 500 exploitations agricoles ont été recensées. Depuis 1988, le rythme annuel des disparitions a été de 3,9 %. Seulement 139 200 ha ont été perdus pour l'agriculture car une grande partie des terres ainsi libérées ont été reprises par des exploitations déjà en place, entraînant un accroissement important de la taille des unités.

### Une part croissante des grandes exploitations

En 2000, les exploitations s'étendent en moyenne sur 41 ha contre 27 ha en 1988. Les petites unités ont été les plus nombreuses à cesser leur activité et les superficies se concentrent ainsi dans les exploitations de taille sans cesse croissante. En 1988 seulement 15 % des exploitations dépassaient le seuil de 50 ha et cultivaient 37 % de la superficie agricole des Pays de la Loire. En 2000, une exploitation sur trois est au-delà de ce



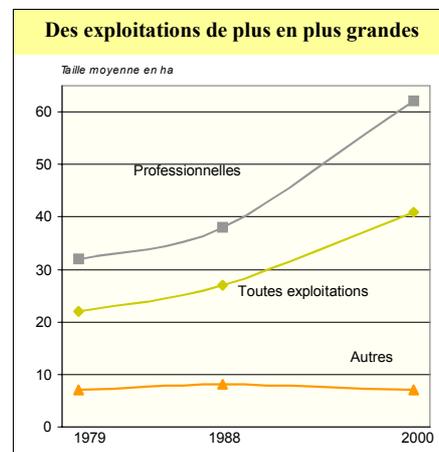
Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire



Source : Agreste - recensements agricoles 1979, 1988, 2000 Pays de la Loire

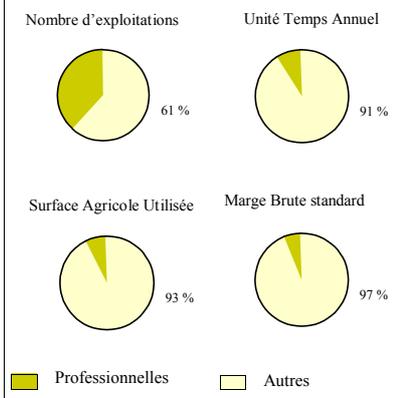
seuil et travaille les trois-quarts des terres.

Les très grandes exploitations (plus de 100 ha) n'étaient que 900 en 1988 contre près de 5 100 aujourd'hui. Elles mettent en valeur le tiers de la superficie agricole des Pays de la Loire. Elles sont plus particulièrement localisées dans le sud vendéen et le nord-est de la Sarthe et sont adaptées aux grandes cultures. Par contre, les grandes exploitations du nord de la Loire-Atlantique concernent les élevages bovins.



Source : Agreste - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 Pays de la Loire

### Une place prépondérante pour les exploitations professionnelles



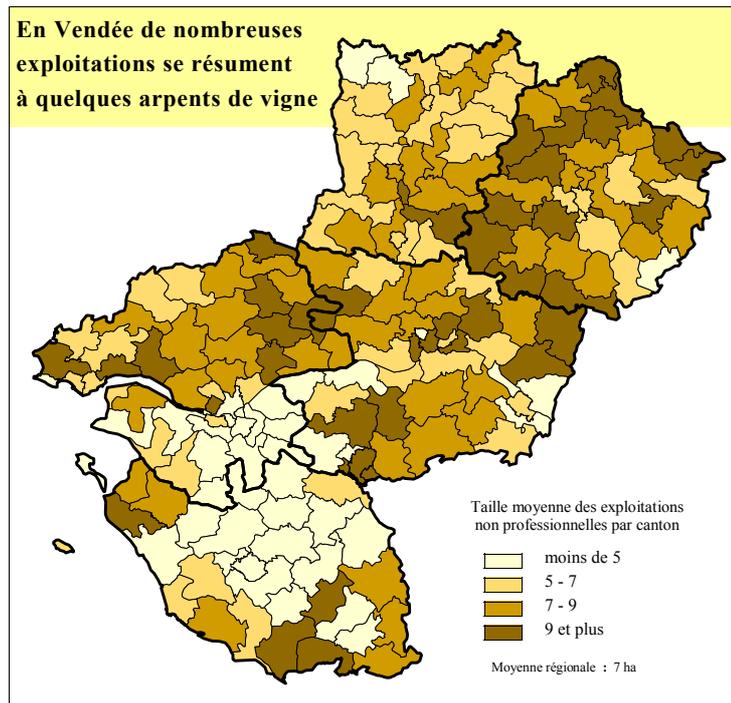
Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

Les petites exploitations concernent naturellement celles qualifiées de non professionnelles. Elles sont plus particulièrement concentrées en Vendée, où leur orientation dominante est presque une fois sur quatre la viticulture. Dans ce cas la moitié d'entre-elles ne cultive pas plus de 27 ares de vignes.

### Deux exploitations sur trois sont des exploitations professionnelles

En 2000, 32 800 exploitations professionnelles réalisent la quasi-totalité de la production agricole. Leurs exploitants sont plus jeunes que la moyenne avec 36 % de moins de 40 ans. Elles concentrent 93 % de la surface agricole, ce qui représente une moyenne de 62 ha. Elles détiennent presque l'intégralité des différents cheptels. La professionnalisation est très forte dans certains secteurs : 97 % des exploitations classées en bovin lait sont pro-

### En Vendée de nombreuses exploitations se résument à quelques arpents de vigne



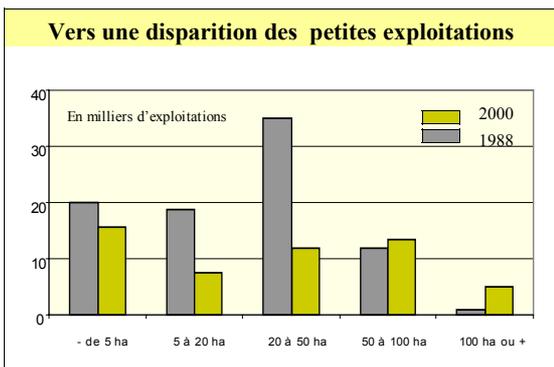
Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

fessionnelles. C'est aussi huit fois sur dix le cas des exploitations granivores (porcs et volailles).

Les exploitations professionnelles réalisent 97 % de la marge brute standard de l'agriculture régionale. Leur dimension économique a nettement augmenté au cours des douze dernières années : 68 % d'entre elles dépassent le seuil des 60 ha équivalent-blé contre 20 % en 1988. La dimension économique d'une exploitation professionnelle est en moyenne de 102 ha équivalent-blé en 2000, contre 47 ha équivalent-blé en 1988. La Mayenne est le département dont la marge brute est la moins forte, car 46 % de sa pro-

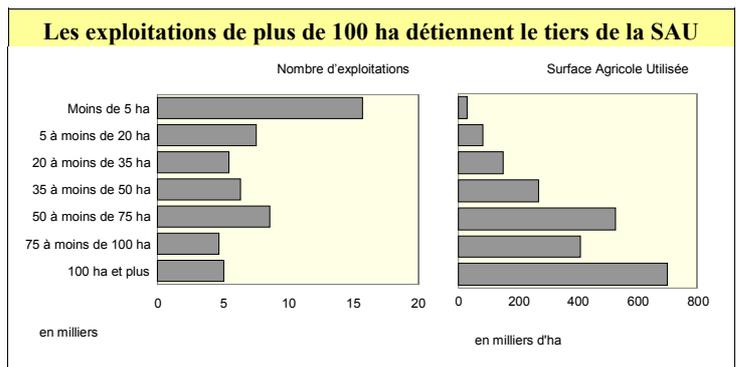
duction provient d'exploitations bovin-lait, orientation dont la marge est généralement faible. À l'opposé, le Maine-et-Loire dégage dans la majorité de ses cantons une grande valeur ajoutée grâce à l'horticulture et l'arboriculture, spéculations qui permettent, et de loin, les plus fortes marges. L'horticulture et l'arboriculture contribuent pour un quart au potentiel de ce département. La bonne valorisation obtenue par les exploitations maraîchères explique le bon score des cantons de la périphérie nantaise. Les trois-quarts de la valeur de cette spéculation sont d'ailleurs localisés en Loire-Atlantique.

### Vers une disparition des petites exploitations



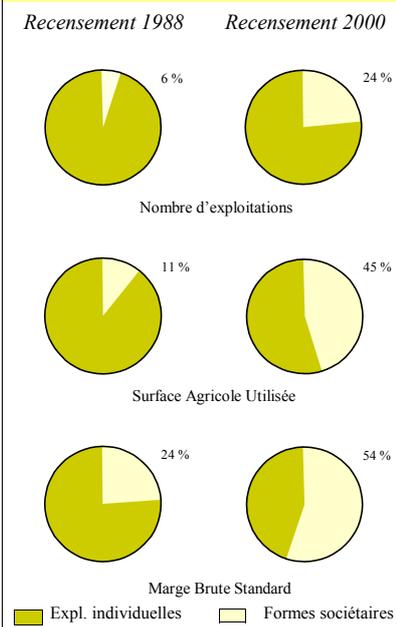
Source : Agreste-Recensements agricoles 1988, 2000 - Pays de la Loire

### Les exploitations de plus de 100 ha détiennent le tiers de la SAU



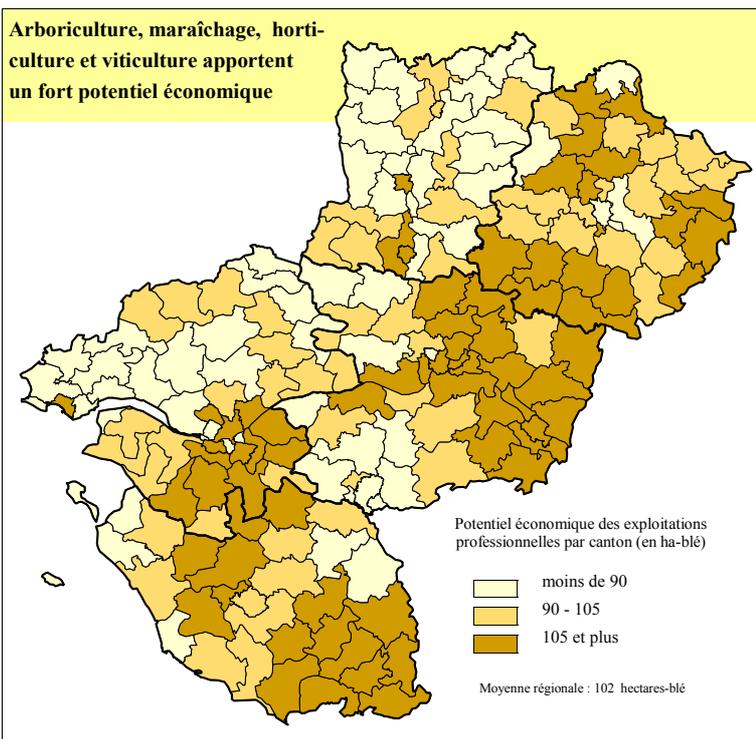
Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

## L'émergence des formes sociétaires



Source: Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 - Pays de la Loire

## Arboriculture, maraîchage, horticulture et viticulture apportent un fort potentiel économique



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

## Un hectare sur quatre cultivé en propriété

Les exploitants recourent aux fermages pour les trois-quarts de leur surface. Les terres des structures non professionnelles sont pour plus de la moitié (54 %) cultivées en propriété. Quant aux formes sociétaires, les rouages économiques et juridiques qu'elles impliquent, leur importance, les amènent inéluctablement vers le fermage. Une fois sur quatre, c'est le cas pour l'intégralité de leurs terres, soit une location moyenne de 77 ha. Le recours au fermage est étroitement corrélé avec la taille de l'exploitation.

## L'essor des EARL

Les formes sociétaires représentent une exploitation sur quatre, cultivent 45 % de la surface agricole utilisée et emploient les trois-quarts du salariat agricole, permanent ou temporaire. Il s'agit majoritairement d'exploitations agricoles à responsabilité limitée et de groupements agricoles d'exploitation en commun. Créées en 1985, les EARL étaient quasiment inexistantes

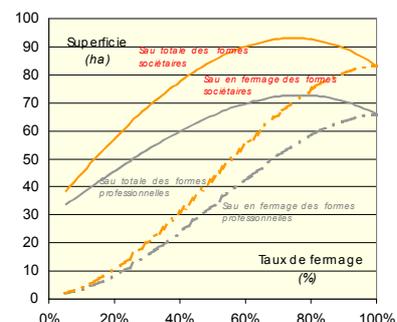
en 1988 (une centaine). Elles sont la forme sociétaire choisie par plus de 5 800 agriculteurs et forment 46 % des exploitations en société. Par sa souplesse, ce statut semble désormais être préféré à celui du GAEC dont le nombre (4700) diminue entre les deux recensements.

Avec une taille de 77 ha (80 ha pour les exploitations professionnelles), les exploitations en société sont nettement plus grandes que les autres exploitations. Il est vrai qu'à peine 5 % d'entre elles ne peuvent être qualifiées de professionnelles. La taille moyenne d'un GAEC est de 105 ha contre 67 ha pour une EARL. Plus d'une fois sur deux, les exploitations professionnelles, horticoles, arboricoles ou celles pratiquant le polyélevage, privilégient les formes sociétaires. Plus précisément, les GAEC sont relativement plus nombreux dans les élevages laitiers, et le polyélevage. L'EARL est une forme très prisée pour les élevages bovin lait, les tenues maraîchères et horticoles ou les exploitations orientées vers le hors-sol ou la viticulture d'appellation, ce qui explique la diffé-

rence de taille entre ces deux statuts juridiques.

Au sein des exploitations professionnelles, les formes sociétaires réalisent 56 % de la production agricole des Pays de la Loire. Elles atteignent une dimension économique de 156 ha-blé. Une exploitation professionnelle sur deux est au-delà de 123 ha-blé lorsqu'il s'agit d'une exploitation sociétaire, contre 71 ha-blé dans le cas

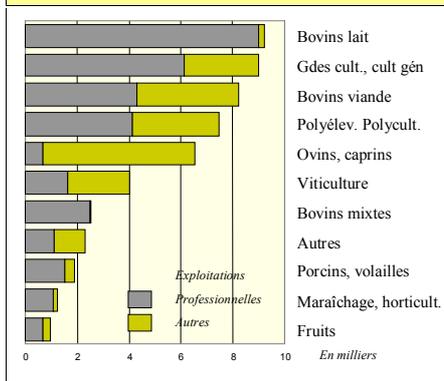
## Taux de fermage et superficie étroitement liés



Note : une exploitation en forme sociétaire ayant 65 % de ses terres en fermage exploite en moyenne 94 ha, dont 61 en fermage. Pour ce taux de fermage, les exploitations professionnelles cultivent en moyenne 71 ha dont 46 en location.

Source : Agreste, Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

### Bovins lait, porcins, volailles : surtout des professionnelles



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

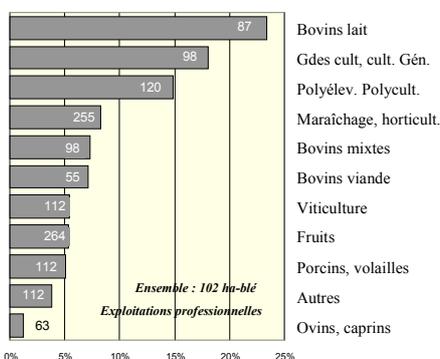
d'une exploitation individuelle professionnelle. Le potentiel économique moyen d'un GAEC est de 167 ha-blé, contre 122 ha-blé pour une EARL.

### Prédominance de l'élevage

Les deux tiers des exploitations sont orientés vers des activités d'élevage. Les élevages à dominante herbivore représentent la moitié des exploitations. Désormais les élevages de bovins pour la viande font presque part égale avec les élevages laitiers. Ces deux orientations représentent nettement plus d'un tiers des exploitations. Mais il existe, pour la catégorie bovins viande, une part importante de

### Le quart du potentiel économique pour le lait. Des marges fortes pour l'horticulture et les fruits

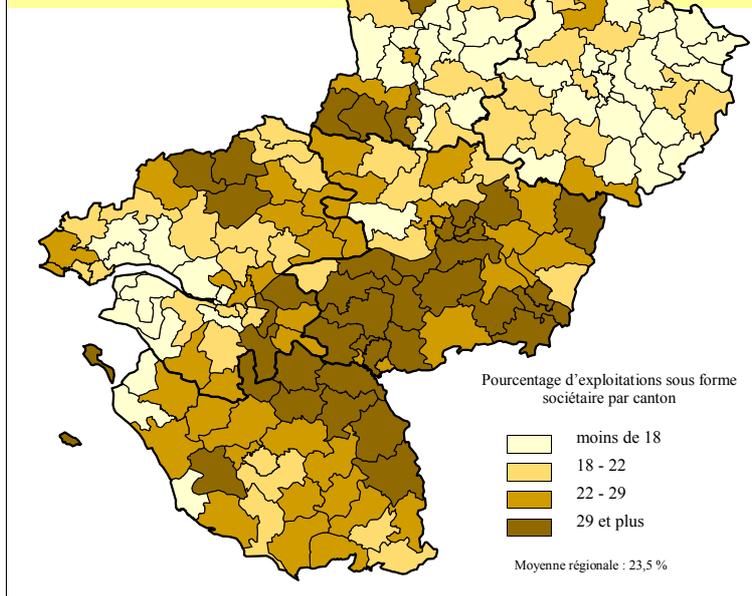
Répartition de la marge brute standard (en %) et potentiel économique moyen (en ha-blé)



Note : L'orientation Bovins lait met en œuvre 23 % du potentiel économique, pour une marge brut standard équivalente à 87 ha-blé par exploitation. L'arboriculture fruitière représente 5 % de la MBS, mais permet une marge brute moyenne de 264 ha-blé.

Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

### Les formes sociétaires plus nombreuses en Vendée et dans le Maine-et-Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

l'agriculture de complément : elle figure pour presque 3 900 exploitations non professionnelles dont la moitié n'a pas plus de trois vaches allaitantes.

En revanche, les éleveurs bovin lait sont dans leur quasi-totalité à la tête d'exploitations professionnelles, leur troupeau représentant en moyenne 38 vaches laitières. Entre 1988 et 2000, le nombre d'élevages laitiers professionnels a diminué de moitié. À l'époque, 33 % des exploitations professionnelles appartenaient à cette orientation. Désormais cette spéculation ne pèse que pour 27 % dans l'ensemble professionnel.

L'importance grandissante des cheptels nécessitant des cultures d'affouragement, le bénéfice d'aides directes à la surface et la garantie des prix ont orienté l'assolement des exploitations vers une augmentation des surfaces céréalières. L'orientation céréales et oléoprotéagineux représente 7,4 % des exploitations professionnelles contre 2,7 % en 1988. Cet essor est manifeste en Vendée et en Sarthe.

Quelques autres orientations soulignent quelques traits spécifiques des

départements : ainsi parmi les exploitations professionnelles, 56 % de l'orientation maraîchage sont en Loire-Atlantique, 45 % de l'horticulture et de la production fruitière dans le Maine-et-Loire, 39 % des bovins lait en Mayenne, 51 % des AOC viticoles dans le Maine-et-Loire, 41 % des granivores en Vendée.

### Un potentiel économique fort en horticulture

Au sein de l'agriculture professionnelle, l'horticulture qui ne représente que 1,5 % des exploitations contribue pour 5,6 % de la marge brute standard. La dimension économique d'une exploitation horticole, en équivalent-blé, s'élève à 374 ha, mais cette moyenne masque une hétérogénéité importante, puisqu'une exploitation sur deux ne peut être évaluée à plus de 111 ha-blé. Les producteurs de fruits détiennent aussi un bon potentiel économique (264 ha-blé), largement devant les maraîchers (154 ha-blé) et la viticulture d'appellation (114 ha-blé). Les différents élevages herbivores ne permettent pas des marges brutes fortes, mais présentent en revanche des moindres disparités entre le potentiel de chaque exploitation.

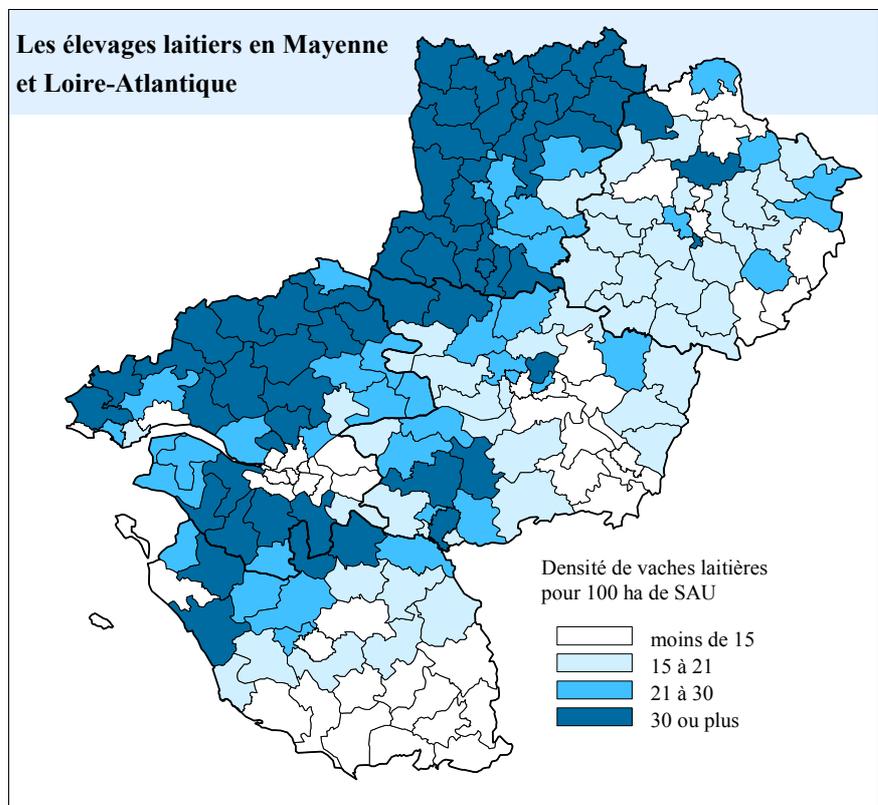
## Les bovins, une production phare des Pays de la Loire

*En 2000, 2,8 millions de bovins étaient présents sur 30 500 exploitations. En 1988, près de 56 000 exploitations accueillait 3,1 millions de bêtes. Cette baisse totale du nombre de têtes masque les évolutions opposées qu'ont connu les cheptels allaitant et laitier. Les premiers ont crû de 25% tandis que les seconds diminuaient du même pourcentage. Si les itinéraires ont été différents entre les deux recensements, la situation à laquelle aboutissent les deux spéculations en 2000 est assez convergente : moins d'exploitations productrices mais en moyenne plus grandes.*

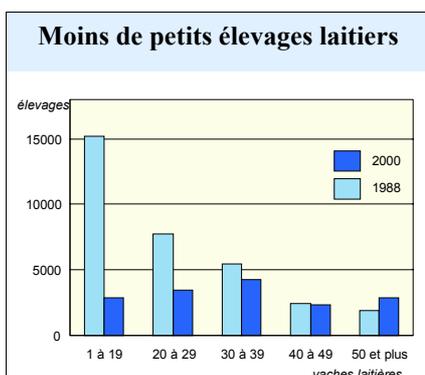
La situation actuelle du secteur laitier s'explique largement par sa spécificité : un contingentement de la production (quotas laitiers, prix garantis du lait) combiné à une augmentation tendancielle de la productivité par vache (progrès de la génétique) ont pleinement fait sentir leurs effets sur la décennie pour aboutir en 2000 à une filière laitière plus homogène qu'en 1988. Par contre, si les récentes crises sanitaires (épizooties d'ESB en 1996 et 2000 et fièvre aphteuse en 2000) ont eu un impact plus direct et plus fortement perturbateur sur la filière bovins viande, elles n'ont pas pour autant épargné la filière laitière.

### Un cheptel laitier qui se réduit mais des exploitations productrices plus grandes

Depuis 1988, le cheptel de vaches laitières s'est réduit de 750 000 à 550 000 têtes. Le nombre d'exploitations détenant des vaches laitières

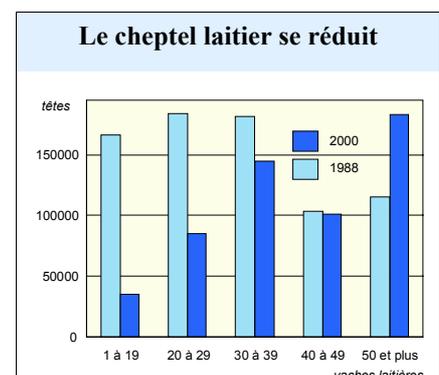


Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire



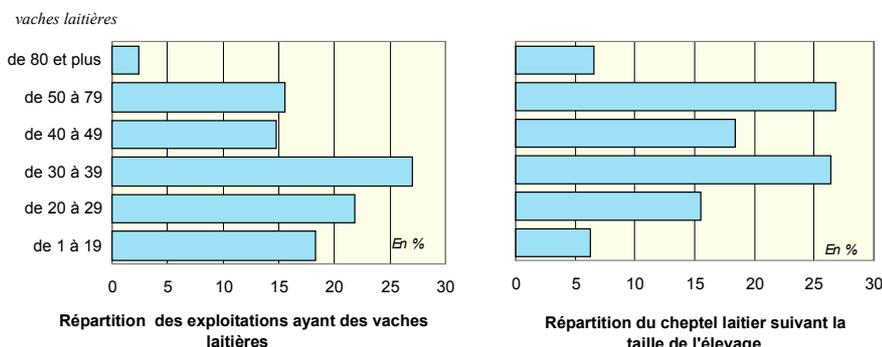
Source : Agreste-Recensements agricoles 1988, 2000 Pays de la Loire

s'est réduit de moitié, passant de 33 000 à 16 000 exploitations. En conséquence, la taille moyenne de l'élevage laitier s'est fortement accrue, passant de 23 à 35 vaches. C'est la diminution des petits élevages qui explique en priorité l'augmentation de cette taille moyenne. Ainsi, 16 500 petites exploitations laitières (moins de 30 vaches) ont disparu entre les deux recensements représentant un total de 230 000 vaches. Aujourd'hui, la quasi totalité des exploitations laitières spéciali-



Source : Agreste-Recensements agricoles 1988, 2000 Pays de la Loire

### La moitié du cheptel laitier détenue par les élevages de plus de 40 laitières



Source : Agreste – Recensement agricole 2000 – Pays de la Loire

sées sont des exploitations professionnelles qui ont à leur tête un chef âgé en moyenne de 43 ans et demi.

La redistribution des quotas provoquée par la cessation d'activité des petites exploitations a permis de consolider des entités viables et au-delà de satisfaire aux exigences de la rentabilité, en autorisant une augmentation de la productivité par vache. Ces considérations économiques, et notamment la nécessité d'atteindre une certaine taille critique, expliquent que les plus grandes exploitations (50 vaches et plus) soient la seule classe de taille à voir progresser son nombre d'exploitations (+ 50 %) et son cheptel (+ 60 %).

#### De nombreuses successions à venir

Les exigences de plus en plus grandes sur la qualité du lait imposent des investissements croissants qui poussent à la disparition des petites exploitations conduites par des chefs âgés. Ainsi 7 % des références laitières concernent des exploitations dont le chef a plus de 55 ans et font donc l'objet de potentielles cessions à court ou moyen terme, d'autant plus que 70% de ces droits sont attachés à des exploitations de moins de 40 vaches laitières.

Les troupeaux laitiers de plus grande taille sont souvent détenus par des exploitations de forme sociétaire conduites par des chefs jeunes. Les

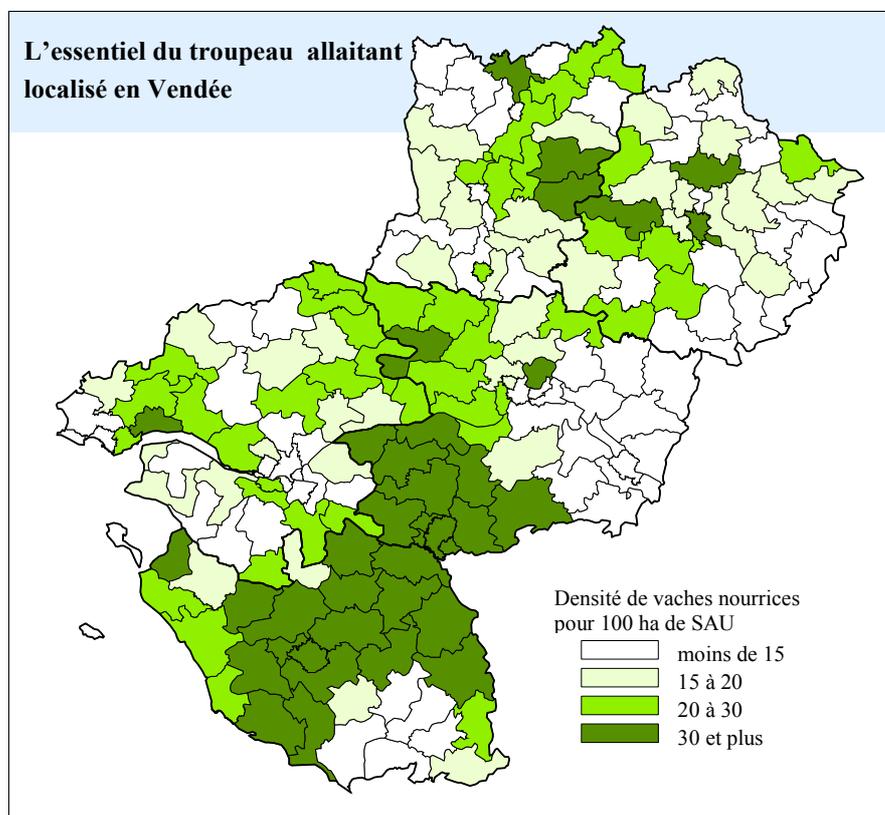
troupeaux laitiers de plus de 50 vaches laitières représentent le tiers des effectifs présents sur les exploitations professionnelles. Ils sont détenus 9 fois sur 10 par des exploitations de statut sociétaire, majoritairement des Gaec. Ils génèrent presque 600 000 litres de quotas par exploitation professionnelle contre une moyenne régionale de 210 000 litres. L'âge moyen du chef

d'exploitation des plus grands troupeaux (80 vaches au moins) n'est que de 36 ans. Ces troupeaux ne sont que très marginalement détenus par des exploitants individuels.

#### La Mayenne en tête du cheptel laitier régional

Le cheptel laitier est assez inégalement réparti dans la région. La Mayenne accueille le plus important cheptel de la région (175 000 têtes) devant la Loire-Atlantique (127 000 têtes), tandis que les autres départements de la région possèdent entre 50 000 et 100 000 têtes. En revanche, les cheptels sarthois et surtout vendéen sont en moyenne de plus grande taille que le cheptel de Mayenne où une agriculture familiale de plus petite dimension est mieux représentée. La moyenne des références laitières par exploitation professionnelle est ainsi de près de 250 000 litres en Vendée contre un peu plus de 190 000 litres en Mayenne.

#### L'essentiel du troupeau allaitant localisé en Vendée



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 – Pays de la Loire

# Le cheptel : les bovins

## Le cheptel allaitant grandit et se concentre

En un peu plus de dix ans, le cheptel allaitant s'est agrandi de près de 100 000 têtes pour atteindre aujourd'hui près de 500 000 unités. Le nombre d'exploitations produisant ces animaux s'est réduit de près de 10 000 pour se fixer aujourd'hui à 18 000. La taille moyenne des troupeaux, modeste en 1988 avec 15 vaches par exploitation, se chiffre en 2000 à 28 vaches. Entre les deux recensements, les troupeaux allaitants ont ainsi grandi à un rythme supérieur à celui des troupeaux laitiers.

La moindre professionnalisation dans le secteur allaitant s'explique en partie par la présence de petites exploitations détenues par des retraités : un peu plus de 15 % des exploitations spécialisées en bovins viande sont conduites par des chefs âgés de plus de 65 ans, ce qui ne représente que 2,5 % du nombre de vaches allaitantes classées dans cette orientation.

En 2000, sur le champ des exploitations professionnelles, un quart des

exploitations ont plus de 50 vaches, et détient alors la moitié du troupeau allaitant. Les troupeaux de moins de 30 vaches ne se rencontrent qu'une fois sur deux dans les exploitations professionnelles et ne représentent que le cinquième du cheptel. A cette relative concentration économique s'ajoute une concentration géographique : le Maine-et-Loire et la Vendée accueillent près de 60 % des effectifs régionaux de vaches allaitantes. Ce dernier département abrite désormais des élevages de grande taille avec un troupeau moyen de 44 vaches par élevage.

Même si les grands troupeaux allaitants sont moins souvent la propriété d'exploitations sociétaires que les troupeaux laitiers, les troupeaux de 100 vaches nourrices et plus sont aussi très largement détenus (à 80 %) par des sociétés.

## Un cheptel de vaches qui se concentre sur quelques races spécialisées

Entre les deux recensements, on constate une tendance croissante des éleveurs à opter pour une spécialisation

## Prim' Holstein et charolaises en tête

Principales races de vaches		
Vaches laitières	Elevages	Vaches
Prim' Holstein	13 621	432 565
Normande	6 361	103 873
Montbéliarde	612	11 507
Vaches nourrices		
Charolaise	9 315	252 658
Blonde d'Aquitaine	2 607	60 415
Maine Anjou	2 846	48 928
Limousine	1 878	46 599

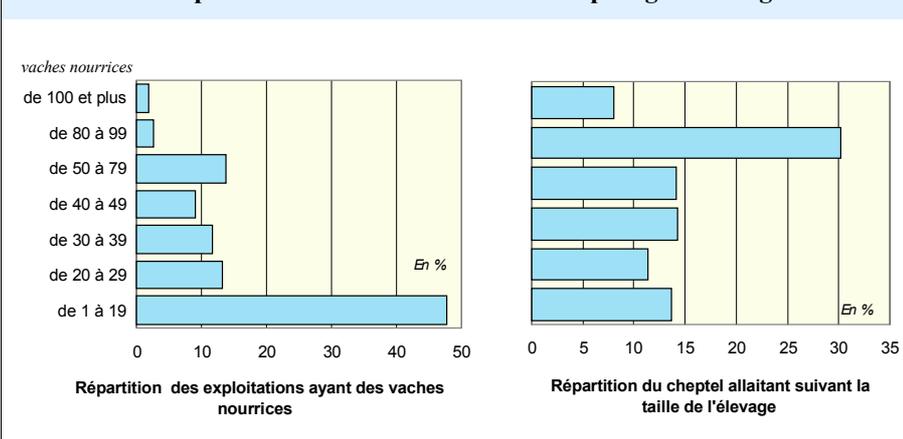
Source : Agreste - Recensement agricole 2000  
Pays de la Loire

des types génétiques. Si les races mixtes (Normande et Maine Anjou) ont vu leurs effectifs chuter de moitié, la race laitière par excellence qu'est la Prim' Holstein résiste, tandis que les effectifs de certaines races à viande continuent à progresser (+ 30 % pour la Charolaise) ou connaissent une véritable explosion (les effectifs de Blonde d'Aquitaine et de Limousine ont été respectivement multipliés par 9 et 4,5).

Les Prim' Holstein constituent toujours l'essentiel du troupeau laitier de la région, surtout en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée et à un moindre degré en Mayenne et en Sarthe où les races mixtes sont relativement plus présentes.

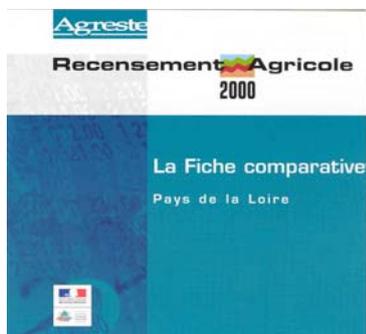
La répartition par races du troupeau de vaches nourrices est plus équilibrée que celle du troupeau laitier. Certes, la Charolaise domine partout mais de façon moins marquée que la Prim' Holstein au sein des vaches laitières. Très présente en Vendée avec 75 % du troupeau allaitant, la Charolaise l'est nettement moins en Mayenne où elle représente 25% du troupeau de vaches nourrices.

## Le cheptel allaitant se concentre dans les plus gros élevages



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

## Les produits de diffusion du Recensement agricole 2000



### La Fiche Comparative

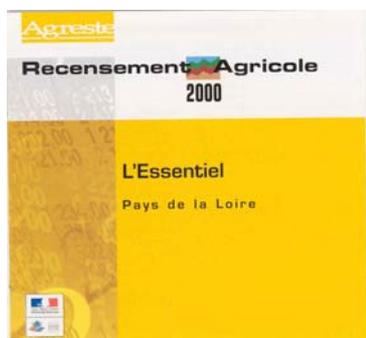
Fiche synthétique comprenant une centaine de données, ainsi que, à titre de comparaison, les résultats des deux recensements précédents : 1979 et 1988.

Constitué de 9 tableaux, la Fiche comparative se décline par commune, canton, département

Disponible sur papier et sur cédérom.

Cédérom région : 46 €

Cédérom France  
métropolitaine : 460 €



### L'essentiel

25 tableaux présentant les principaux résultats du recensement agricole. Ces tableaux portent sur l'ensemble des exploitations et sur les exploitations professionnelles, pour chaque canton, département et région et pour la France métropolitaine.

Disponible sur papier et sur cédérom.

Cédérom région : 46 €

Cédérom France  
métropolitaine : 460 €

Brochure :

- Région : 11,50 €

- France par département : 46 €  
(4 tomes)



### La viticulture

L'ensemble des exploitations viticoles et les exploitations viticoles professionnelles en 10 tableaux spécifiques par canton, département, région et France métropolitaine.

Fiche communale pour l'ensemble des exploitations viticoles.

Disponible sur papier et cédérom.

Cédérom interrégion  
Centre Ouest : 46 €

Cédérom France  
métropolitaine : 137 €

Brochure : L'essentiel  
Viticulture : 11,50 €



### L'inventaire

1 600 variables issues du dépouillement exhaustif des questionnaires.

Ces tableaux portent sur l'ensemble des exploitations et sur les exploitations professionnelles, pour chaque canton, département et région et pour la France métropolitaine.

Le cédérom inclut la réalisation de cartes par canton ou département.

Cédérom région : 76 €

Cédérom France  
métropolitaine : 760 €

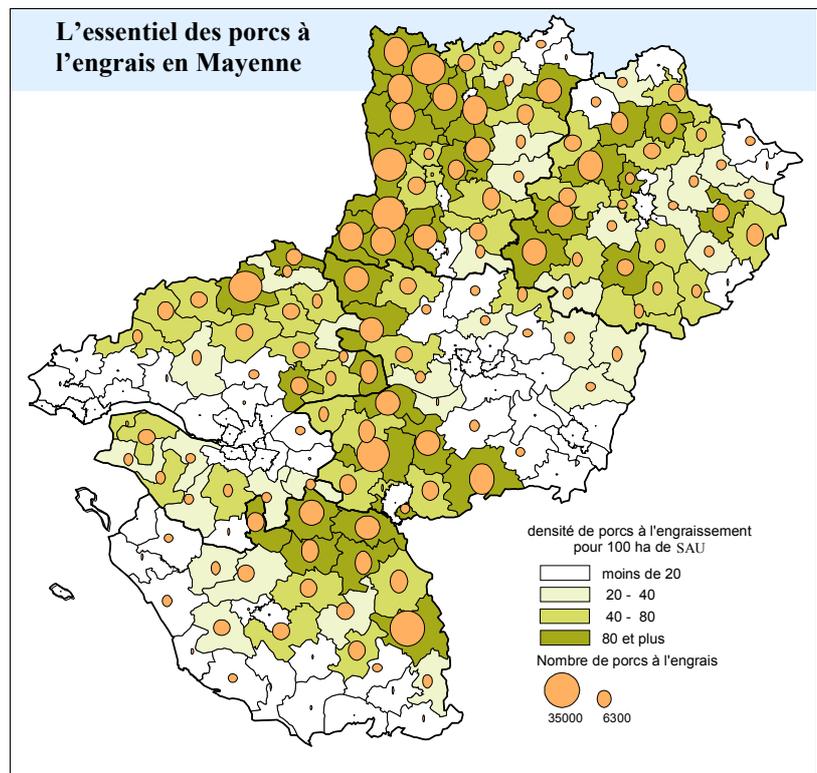
## Les porcs : une production qui a le vent en poupe

*Réalisée pour l'essentiel au sein d'environ 2 000 exploitations, la production porcine connaît une augmentation notable sur la décennie 1990. Des ateliers de taille intermédiaire présents sur des exploitations assez peu spécialisées, des unités très majoritairement constituées sous forme sociétaire au-delà de 500 porcs, telles sont quelques unes des caractéristiques dominantes des acteurs de la filière porcine en Pays de la Loire.*

Dans les Pays de la Loire 4 500 exploitations détiennent au moins un porc en 2000. Parmi elles, 4 300 engraisent 900 000 porcs et 1 500 unités hébergent 130 000 truies mères. La région est encore loin de la Bretagne avec ses 4,4 millions de porcs à l'engrais présents, mais connaît, entre les deux recensements, un taux supérieur de progression des têtes présentes : en 12 ans, l'effectif présent de porcs à l'engrais est en progression de 40 % dans les Pays de la Loire contre 29 % en Bretagne.

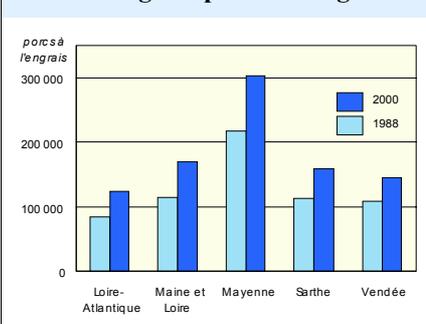
### L'essentiel de la production réalisée par 2 000 exploitations

Le nombre de véritables ateliers porcins est nettement inférieur à 4 500. En effet, 2 000 exploitations professionnelles détiennent au moins 200 porcs à l'engrais ou 50 truies mères et représentent 95 % des effectifs de porcs à l'engrais et de truies mères. C'est pourquoi, l'essentiel de l'analyse porte sur ce champ.



Source : Agreste - Recensement Agricole 2000 - Pays de la Loire

### Davantage de porcs à l'engrais



Champ : Ensemble des exploitations - Pays de la Loire  
Source : Agreste-Recensements agricoles 1988, 2000

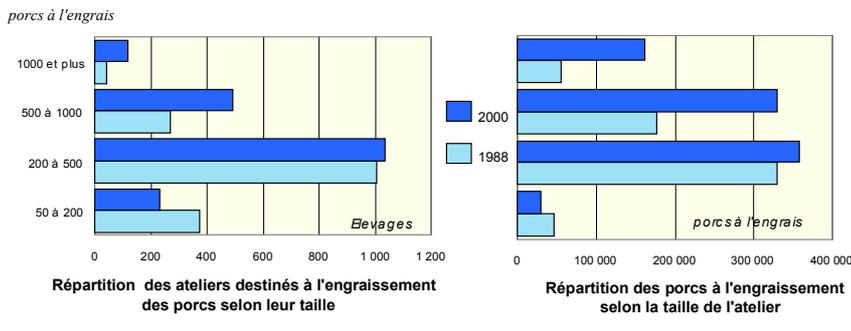
La production se réalise majoritairement au sein d'exploitations sur lesquelles se pratiquent à la fois le naisage et l'engraisement. Les quelque 800 unités professionnelles qui détiennent à la fois plus de 200 porcs à l'engrais et plus de 50 truies mères concentrent près de 60 % des porcs à l'engrais et 70% des truies mères. Cependant, les exploitations qui ne pratiquent que l'engraisement sont encore assez présentes dans le paysage. Elles détiennent près de 20 % des porcs dénombrés. Souvent associée à d'autres productions, notamment bovine, cette

activité porcine peut constituer un revenu d'appoint.

### Des ateliers de taille intermédiaire

Les exploitations de 200 à 1000 porcs représentent 75 % des exploitations et détiennent 80 % des porcs. Cependant, si les exploitations de 200 à 500 porcs détiennent autant de porcs que celles de 500 à 1000 porcs, elles sont deux fois plus nombreuses que celles-ci. La forte présence des exploitations de taille intermédiaire ne doit pas masquer la place des grands ate-

## Développement de la production dans les ateliers de plus de 500 têtes



Champ : Exploitations professionnelles de plus de 50 porcs à l'engraissement  
 Source : Agreste-Recensements agricoles 1988, 2000 - Pays de la Loire

liers : les unités de plus de 1 000 porcs charcutiers représentent moins de 6 % des exploitations porcines mais accueillent près de 20 % des porcs recensés. Leur taille moyenne atteint 1 400 porcs présents.

### Assez peu d'ateliers vraiment spécialisés

Deux directions s'affirment. La première concerne 20 % des exploitations, vraiment spécialisées et classées dans l'orientation des granivores. La seconde recueille 70 % des exploitations, à la vocation plus diffuse, versées dans les orientations mixtes de polyélevage. Les exploitations spécialisées sont plus intensives que les exploitations du groupe polycultures-élevages. Elles détiennent près de 30% des effectifs de porcs à l'engrais et de 40 % des effectifs de truies mères, soit en moyenne 753 porcs à l'en-

grais et 155 truies mères pour une superficie agricole utile moyenne de 29 hectares. Les exploitations du second groupe possèdent aux alentours de 60 % des porcs à l'engrais et des truies mères. Elles accueillent en moyenne moins d'animaux (485 porcs à l'engrais et 93 truies mères) sur une superficie plus grande (78 hectares).

### Les formes sociétaires s'imposent

Les exploitations de forme sociétaire sont dominantes en production porcine. Désormais plus nombreuses que les exploitations individuelles, elles accueillent près des deux-tiers des effectifs de porcs à l'engrais et de truies mères. Conduites par des chefs plus jeunes que les exploitants individuels (40 ans contre 44 ans), elles sont plus grandes aussi bien en surface (85 hectares contre 57 hectares) qu'en cheptel. Cette plus grande dimension est nécessaire pour rémunérer un volume d'emploi plus important : 2,7 unités de travail annuelles (UTA) pour les exploitations sociétaires contre 1,8 UTA pour les exploitations individuelles.

### La Mayenne en tête

La Mayenne est le département qui accueille le plus grand nombre de porcs dans la région, loin devant les quatre autres départements. Tant en 1988 qu'en 2000, la Mayenne abrite environ deux fois plus de porcs à l'engraissement que chacun des autres

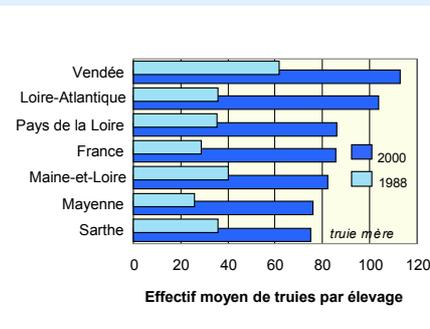
## Prédominance des grands ateliers

	Elevages	Porcs à l'engrais
Moins de 20 porcs	2 312	4 978
20 à 200 porcs	285	33 397
200 à 500 porcs	1 050	363 620
500 à 1 000 porcs	496	332 627
1 000 porcs et plus	118	164 860
<b>Total</b>	<b>4 261</b>	<b>899 482</b>
	Elevages	Truies mères
Moins de 5 truies	116	206
5 à 50 truies	279	7 916
50 à 70 truies	310	18 433
70 à 100 truies	383	31 493
100 à 150 truies	275	32 818
150 truies et plus	181	42 246
<b>Total</b>	<b>1 544</b>	<b>133 112</b>

Champ : Ensemble des exploitations -Pays de la Loire  
 Source : Agreste-Recensement agricole 2000

départements dont les effectifs de porcs sont voisins. Cependant, les ateliers sont en moyenne plus grands en Vendée et en Loire-Atlantique. Ceci est en partie lié à une présence relativement plus forte des exploitations sociétaires dans ces deux départements. En revanche, en Mayenne, où le modèle familial est encore très bien représenté en production porcine, les exploitations individuelles sont en moyenne les plus grandes de la région. Tous les départements de la région accueillent des très grands élevages (supérieurs à 1 000 porcs à l'engraissement) mais ces grandes unités sont plus particulièrement localisées en Loire-Atlantique, en Mayenne et en Vendée. Dans chacun de ces trois départements, une trentaine d'exploitations possèdent au total entre 40 000 et 50 000 porcs.

## Des ateliers de plus en plus grands



Champ : Exploitations professionnelles - Pays de la Loire  
 Source : Agreste-Recensements agricoles 1988, 2000

*Porcs à l'engrais* : porcs mâles (castrés ou non) ou femelles en cours d'engraissement.

*Truies mères* : femelles utilisées pour la reproduction et qui ont mis bas au moins une fois. Sont exclues les truies mères réformées ou en instance de l'être et qui sont destinées à quitter l'exploitation pour être abattues.

## Les volailles, une production bien ancrée dans les Pays de la Loire

*La production de volailles croît et se concentre. Pour la plupart des espèces, les Pays de la Loire associés à la Bretagne contribuent majoritairement au cheptel national. Ateliers plus petits que ceux des bretons, spécialisation marquée dans les canards et les pintades mais moins affirmée dans les poules pondeuses, prépondérance de la Vendée sont les traits principaux de la production de volailles en Pays de la Loire.*

En 2000, 65 millions de volailles étaient dénombrées dans les exploitations des Pays de la Loire. La filière volailles comprend plusieurs grandes espèces. L'espèce gallus est largement prédominante avec 28 millions de poulets de chair et 8 millions de femelles pour la ponte. Les autres volailles, au nombre de 28 millions, comprennent principalement 10 millions de canards et 9,5 millions de dindes. La région s'illustre aussi par ses canards à rôtir, pintades ou encore pigeons et cailles.

### Une forte concentration

La quasi totalité des volailles se trouve au sein des 4 000 exploitations ayant plus de 2 000 têtes. Parmi elles, 1 100 seulement sont réellement spécialisées dans les volailles et détiennent près de la moitié des effectifs présents. La production de poules d'œufs de consommation est particulièrement concentrée. Environ 30 élevages se situent au-delà de 40 000 têtes présentes et accueillent 60 % du cheptel recensé. Les ateliers présen-

tent des situations très hétérogènes puisque la taille moyenne des élevages de plus de 2 000 poules présentes est de 19 500 têtes alors que la moitié de ces élevages détiennent moins de 6 000 poules.

### La moitié des surfaces françaises de bâtiments en Bretagne et Pays de la Loire

La production de poulets de chair est aussi relativement concentrée mais à un moindre degré que les poules pondeuses. Environ 130 élevages détiennent chacun plus de 40 000 poulets et accueillent près de 30% du cheptel régional. Les élevages de plus de 2 000 têtes présentes détiennent en moyenne 15 000 poulets, la moitié de ces élevages ne détenant pas plus de 8 500 volatiles. Entre 1988 et 2000, un mouvement de spécialisation marqué semble s'être opéré dans la production de poulets de chair et de dindes et dindons. Le nombre d'exploitations productrices diminue de 40 à 60 % tandis que les effectifs recensés sont presque multipliés par deux.

### Elevages et poules pondeuses en 2000

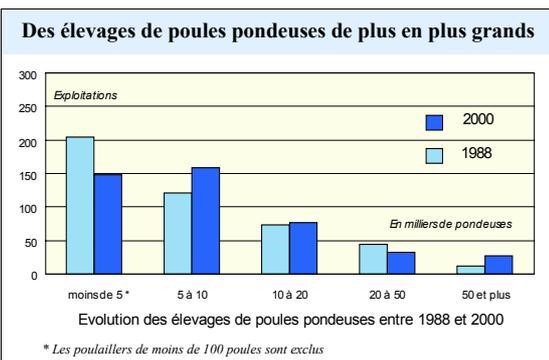
Capacité	Elevages	Poules
Moins de 5 000*	149	176
5 000 à 10 000	159	1 099
10 000 à 20 000	76	1 091
20 000 à 50 000	32	1 069
Plus de 50 000	28	2 187
<b>Ensemble</b>	<b>444</b>	<b>5 622</b>

En milliers de poules

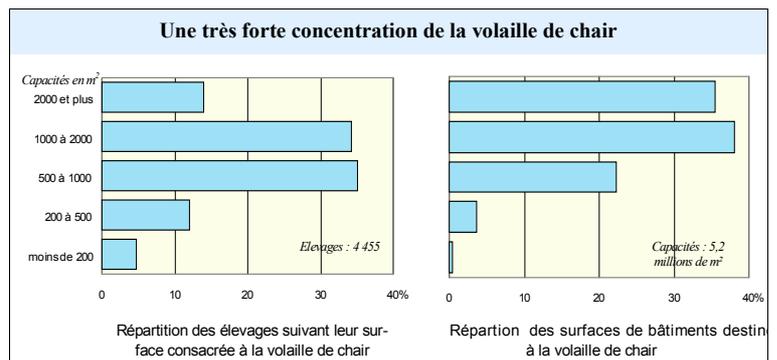
\* Les poulaillers de moins de 100 poules sont exclus

Source : Agreste - Recensement agricole 2000  
Pays de la Loire

Environ 5,2 millions de m<sup>2</sup> de bâtiments destinés à la production de volailles de chair sont recensés dans la région des Pays de la Loire. Il s'agit à 70 % d'élevages ayant des capacités de 500 à 2 000 m<sup>2</sup>. La surface totale recensée dans les Pays de la Loire représente avec les 6,3 millions de m<sup>2</sup> recensés en Bretagne la moitié des surfaces de bâtiments françaises. Les ateliers ligériens sont en général plus petits que les ateliers bretons aussi



Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 - Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

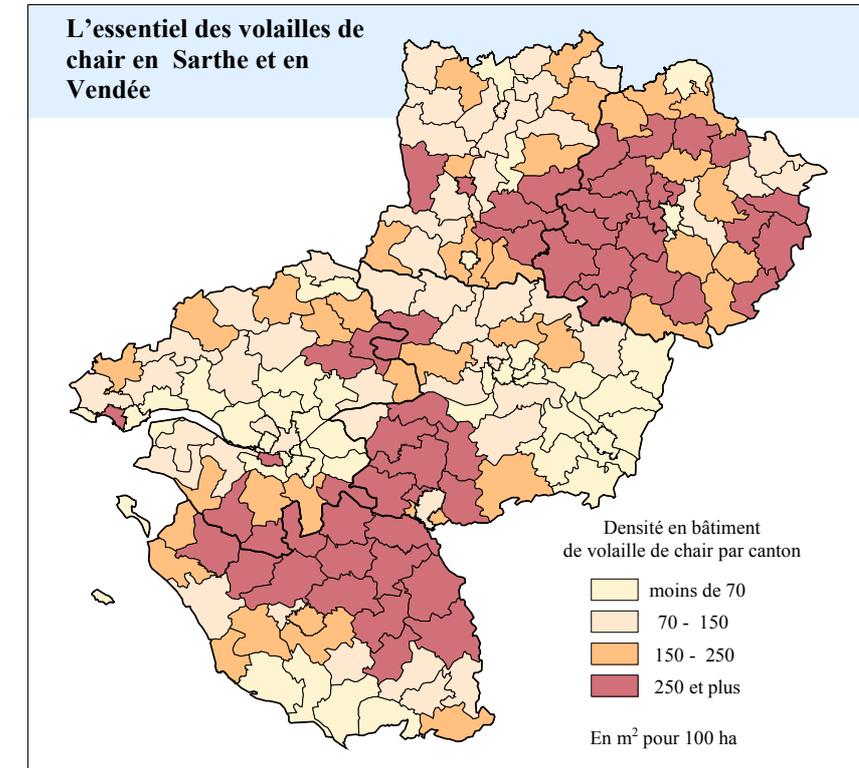
bien pour la filière ponte que pour la filière volailles de chair. En Bretagne, les exploitations d'une capacité supérieure à 2000 m<sup>2</sup> représentent 25 % des exploitations et 60 % des surfaces en volailles de chair. Dans les Pays de la Loire, ces parts sont respectivement de 14 % et 35 %.

### La Vendée et la Sarthe en tête

Près de 60 % des surfaces de bâtiments destinés à la production de volailles de chair sont localisés en Vendée et en Sarthe. Environ 20 % des capacités régionales, soit 1 million de m<sup>2</sup>, sont localisés dans 150 exploitations sarthoises et vendéennes disposant de surfaces de plus de 2 000 m<sup>2</sup>. Avec près de 40 % des volailles présentes, la Vendée domine tous les autres départements quelles que soient les espèces, à l'exception des oies, production marginale dans la région. La prédominance de la Vendée est très forte en matière de canards (gras ou à rôtir) et de cailles. Il convient de noter le poids important des poulets de chair en Sarthe et en Mayenne, des dindes en Sarthe et des canards à rôtir en Maine-et-Loire.

### Les grands élevages : des sociétés et des jeunes chefs

L'âge moyen des éleveurs tend à diminuer avec la taille des exploitations : 44 ans sur les petites exploita-



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

tions contre un peu plus de 41 ans sur les plus grandes. Les exploitations qui ont des surfaces en bâtiments de volailles de chair supérieures à 2 000 m<sup>2</sup> sont majoritairement constituées sous forme sociétaire, même si les exploitations individuelles sont encore très présentes. Ces sociétés sont au nombre de 340 contre 280 exploitations individuelles. La Vendée accueille

plus de 40 % de ces grandes exploitations sociétaires et le Maine-et-Loire près du quart.

## Une large part du cheptel située en Bretagne et en Pays de la Loire

EFFECTIFS PRESENTS DE VOLAILLES	Pays de la Loire	Bretagne	France	Part des Pays de la Loire en France	Part de la Bretagne et des Pays de la Loire
poules œufs de consommation	3 695	20 646	47 516	8%	51%
poules œufs à couver	2 110	3 601	8 226	26%	69%
poulettes	2 279	11 754	21 327	11%	66%
poulets de chair et coqs	28 522	41 264	126 297	23%	55%
dindes et dindons	9 534	16 855	38 110	25%	69%
oies	164	66	776	21%	30%
canards à rôtir	8 359	2 852	14 653	57%	77%
canards à gaver	1 789	356	9 499	19%	23%
pintades	4 144	2 265	11 975	35%	54%
pigeons, cailles	4 278	471	11 109	39%	43%

*En milliers de têtes*

Source : Agreste - Recensement agricole 2000

## Presque les deux tiers de la SAU pour nourrir les animaux

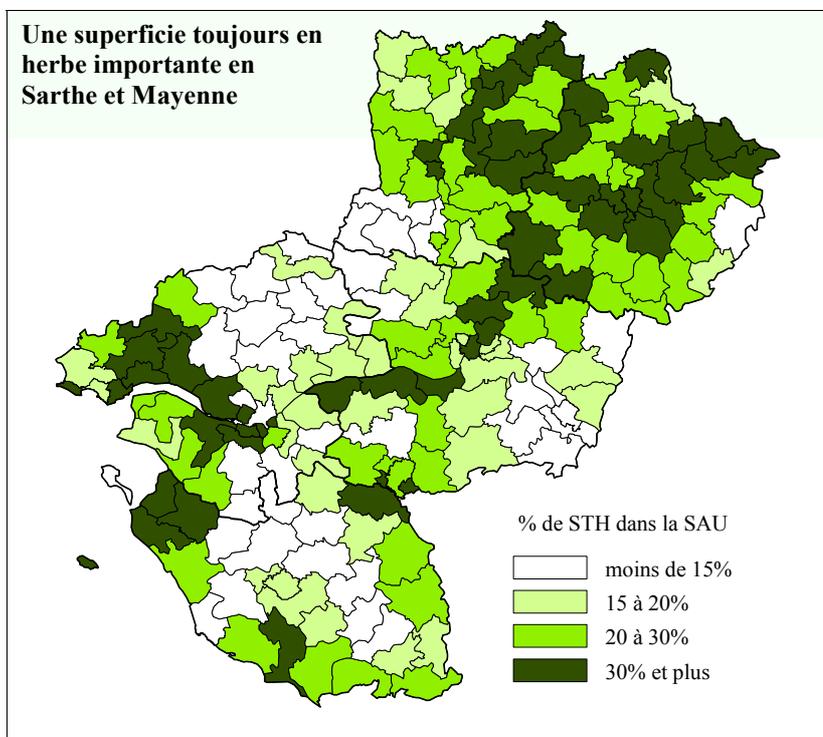
*Les mesures communautaires, telles que le contingentement de la production laitière en 1984 et la réforme de la politique agricole commune en 1992, ont contribué à la modification de l'assolement. Les cultures fourragères ont perdu du terrain au profit des céréales et les jachères représentent désormais une part significative de la surface agricole.*

L'agriculture occupe une place importante de l'espace régional. En 2000, la superficie agricole utilisée (SAU) représente 2 170 000 hectares, soit 72 % de l'ensemble du territoire (54 % seulement au niveau national). Elle diminue lentement au profit d'autres utilisations (urbanisation, infrastructures, etc). Ainsi, la SAU a perdu 139 000 hectares entre 1988 et 2000, soit une baisse de 6 %.

### Les deux tiers des superficies consacrés à la nourriture des animaux

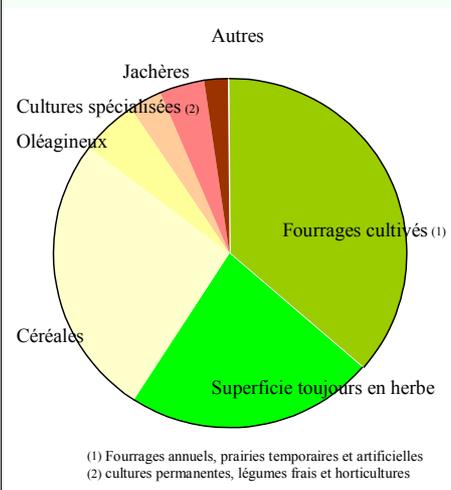
La majeure partie de la SAU (59 %) est occupée par les superficies fourragères (SFP), 23 % sont constitués par les superficies toujours en herbe et

### Une superficie toujours en herbe importante en Sarthe et Mayenne



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 – Pays de la Loire

### Presque les deux tiers de la SAU en superficies fourragères



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 – Pays de la Loire

36 % par les fourrages cultivés (maïs fourrage, prairies artificielles et temporaires,...). Les bovins valorisent l'essentiel de ces superficies.

Viennent ensuite, les cultures de vente (grandes cultures, cultures spécialisées,...) qui représentent 37 % de la SAU. Enfin, avec 94 500 hectares, la jachère occupe 4 % de la SAU ; Sa superficie a été multipliée par dix en douze ans avec la mise en place de la PAC.

Si on ajoute aux surfaces fourragères une partie des céréales (orge, avoine, maïs grain,...) qui sont destinées aux animaux, on atteint environ les deux tiers de la SAU qui sont consacrées à la nourriture du bétail.

### Des superficies fourragères en baisse

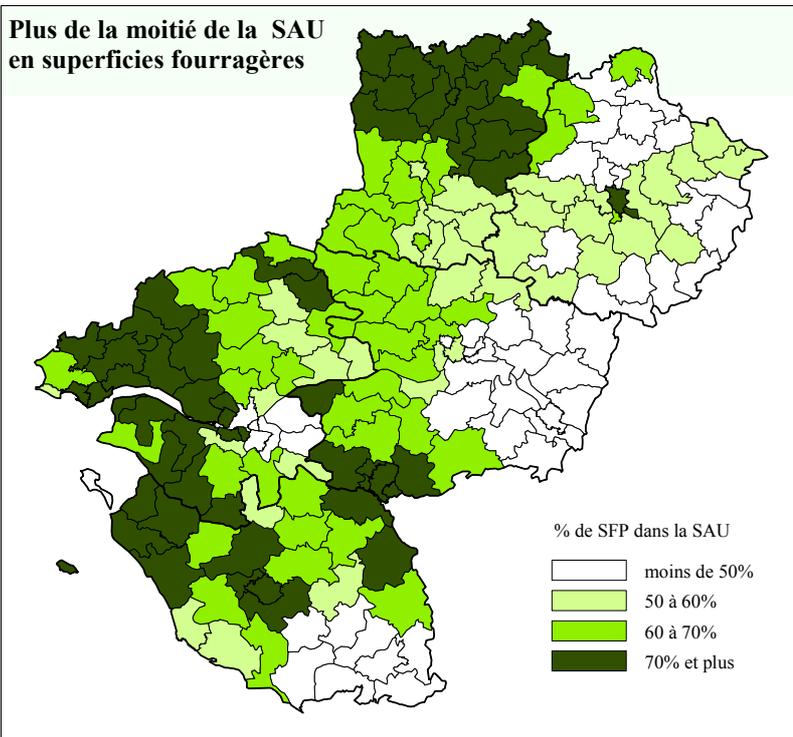
L'importance des surfaces fourragères varie selon les départements. Elles couvrent près de 70 % de la SAU en

Loire-Atlantique et en Mayenne et seulement 47 % en Sarthe. Dans ce dernier département, les prairies permanentes restent l'élément dominant des surfaces fourragères avec 30 % de la SAU.

Globalement, entre les deux derniers recensements, les surfaces fourragères ont diminué de 267 000 hectares, soit un recul de 17 %, principalement en raison de la baisse du cheptel bovin amorcée à partir de 1984 avec la mise en place des quotas laitiers. Cette évolution s'est faite de façon différenciée selon les cultures dans le sens d'une intensification fourragère. Ainsi, les prairies temporaires ont gagné du terrain avec 39 % de la SFP en 2000 contre 23 % en 1988 et dépassent les superficies toujours en herbe (38 % de la SFP en 2000 contre 51 % en 1988). L'évolution globale sur l'ensemble de la période masque probablement des modifications de tendance depuis quelques années avec la montée en puissance des préoccupations environnementales et la mise en place de mesures d'encouragement (MAE, CTE, prime à l'herbe). La tendance est plutôt à la stabilisation des superficies toujours en herbe et à la diminution des surfaces en maïs ensilage.

### Davantage de céréales

Avec 570 500 hectares, les surfaces en céréales occupent 26 % de la SAU en 2000. La Sarthe est le département le plus céréalier de la région avec 37 % de la SAU devant la Vendée 27 %, le dernier département étant la Loire-Atlantique avec 18 %. On observe une



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

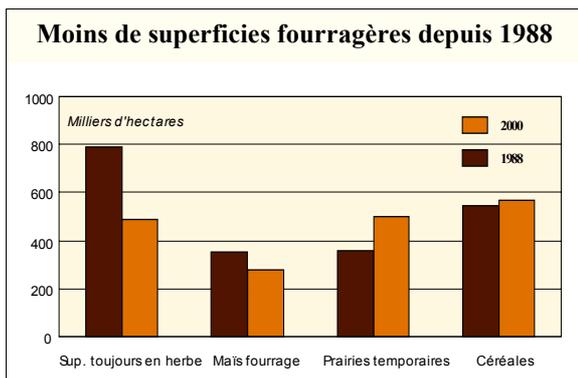
progression des surfaces en céréales qui profite principalement au blé tendre (+19 % entre 1988 et 2000). Il représente 60 % de la sole céréalière.

Les céréales sont présentes dans près de 30 000 exploitations (56 % du total) ; ces exploitations cultivent en moyenne 19 hectares chacune. On y trouve à la fois des exploitations spécialisées, environ 4 400 qui détiennent le quart des surfaces céréalières régionales, mais aussi une forte proportion d'exploitations ayant une activité d'élevage.

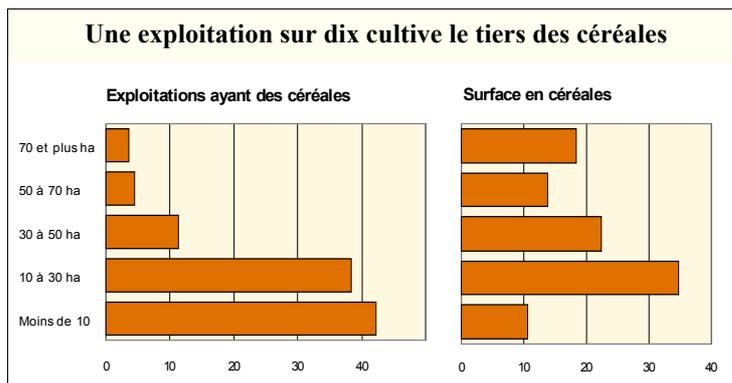
Les surfaces se concentrent dans des exploitations de plus en plus grandes. Le nombre d'exploitations cultivant plus de 30 hectares de céréales passe de 4 % à 20 % de 1988 à 2000 et leur part dans la sole céréalière passe de 24 % à 55 %.

### Les cultures spécialisées concentrées dans le val de Loire

Les superficies en vignes couvrent 39 000 hectares dont 17 000 en Loire-Atlantique et 20 000 en Maine-et-Loire. 85 % de ces superficies sont

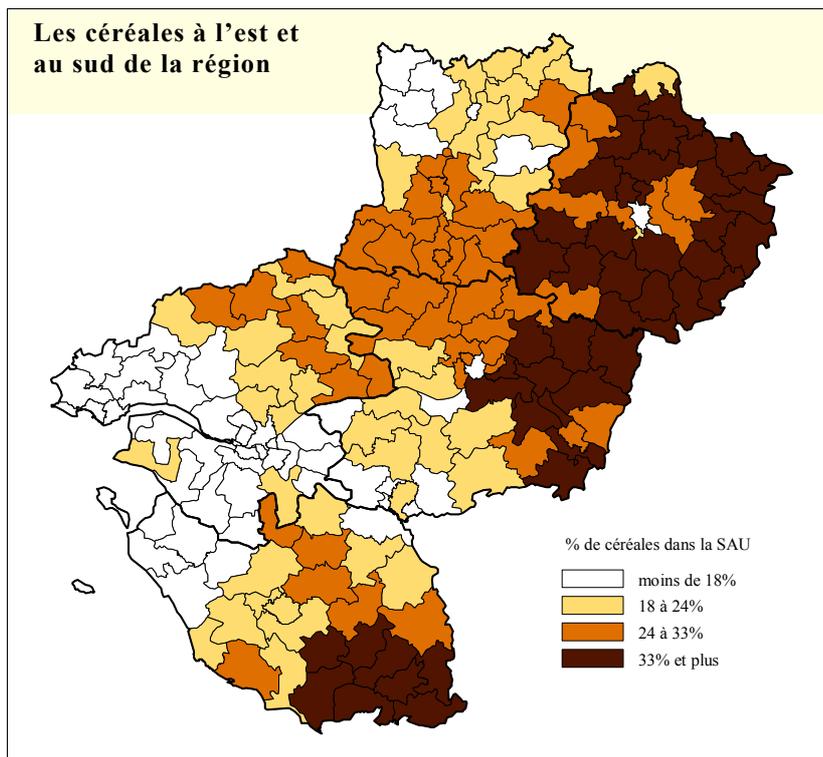


Source : Agreste-Recensements agricoles 1988, 2000 - Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

# Les cultures



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 – Pays de la Loire

Cultures principales dans les Pays de la Loire		
	Exploitations	Surfaces (ha)
<b>Céréales</b>	<b>29 566</b>	<b>570 469</b>
<i>dont blé tendre</i>	24 388	329 013
<i>orge</i>	9 296	44 860
<i>maïs-grain</i>	11 311	137 971
<b>Oléagineux</b>	<b>9 759</b>	<b>113 677</b>
<b>Surface fourragère principale</b>	<b>43 114</b>	<b>1 280 886</b>
<i>dont maïs fourrage</i>	21 391	276 649
<i>prairies temporaires</i>	23 900	498 566
<i>superficie toujours en herbe</i>	39 092	490 088
<b>Cultures spécialisées</b>		
Légumes frais	2 129	9 782
Horticulture	768	1 134
Vignes d'appellation	3 166	33 182
Vergers (6 espèces)	752	9 464
<b>Superficie agricole utilisée</b>	<b>52 569</b>	<b>2 169 981</b>

Source : Agreste - Pays de la Loire—Recensement agricole 2000

consacrées à la production de vins d'appellation. Le recul du vignoble ne touche que les vins de consommation courante qui ont perdu 30 % de leur superficie entre les deux recensements. Par contre les appellations d'origine contrôlée augmentent de 5 %. Avec 10,5 hectares en moyenne, 3 166 exploitations se partagent le vignoble d'appellation. Mais la moitié des surfaces sont détenues par quelque 500 exploitations ayant plus de 20 ha chacune.

Les 9 500 hectares de vergers recensés se répartissent sur 750 exploitations. Le Maine-et-Loire en détient 5 800 hectares, la Sarthe 2 300. Depuis 1988, les superficies sont en recul de 7 % et se concentrent fortement. Le nombre d'exploitations ayant des vergers a chuté de moitié. Avec 59 ha de moyenne, la moitié des superficies en vergers des Pays de la Loire sont réparties dans 80 exploitations en 2000.

La production de légumes frais est assurée par 2 129 exploitations sur 9 800 hectares dont 4 300 en Loire-Atlantique et 2 800 en Maine-et-Loire. La majorité de la production (96 %) est faite en plein air ou sous abris bas. La superficie totale en production légumière a augmenté de 1 200 hectares de 1988 à 2000, soit une progression de 14 %. Les superficies en serres ont progressé plus vite, près de 30 %. 917 exploitations en possèdent en 2000, pour une superficie totale de 558 hectares.

Il faut y ajouter 1 100 hectares consacrés à la production de fleurs ou de plantes ornementales. Les Pays de la Loire ont la particularité d'avoir une production diversifiée, aussi bien en cultures légumières qu'en horticulture, et occupent les premiers rangs français pour bon nombre de produits. La région a construit sa réputation sur certains d'entre eux plus spécifiques, comme la mâche et le muguet.

## Une viticulture d'appellation

Un peu plus de 4 100 exploitants viticoles commercialisent, ou vendent à une coopérative, un produit de la vigne. Ils détiennent environ 38 000 hectares. Les viticulteurs sont deux fois moins nombreux qu'il y a douze ans, pour une superficie totale en légère progression de 1 300 hectares. Entre les deux recensements, la surface moyenne en vignes a donc plus que doublé, nécessitant un plus grand recours à la main-d'œuvre salariée.

Les parcelles consacrées aux vins d'appellation couvrent 87 % des vignes des exploitations viticoles. Les trois-quarts des viticulteurs participent à cette production de vins de qualité. Le Muscadet, le Sèvre et Maine essentiellement, occupe 72 % du vignoble

de Loire-Atlantique. Le Gros plant nantais figure pour 11 % dans les terres viticoles du département.

Le Maine-et-Loire offre une plus grande diversité : les "Anjou", appellations les plus fréquentes, occupent à peine le tiers du vignoble. Le Bonnezeaux, le Quart de chaume, dont les réputations ne sont plus à faire, sont très limités géographiquement et représentent à peine 150 hectares. En Vendée, les fiefs vendéens sont majoritaires et, en Sarthe, le Jasnières s'approprie le tiers de la surface viticole du département. À l'extrême, le vin de table devient insignifiant avec à peine 800 hectares sur les 38 000 hectares de la région.

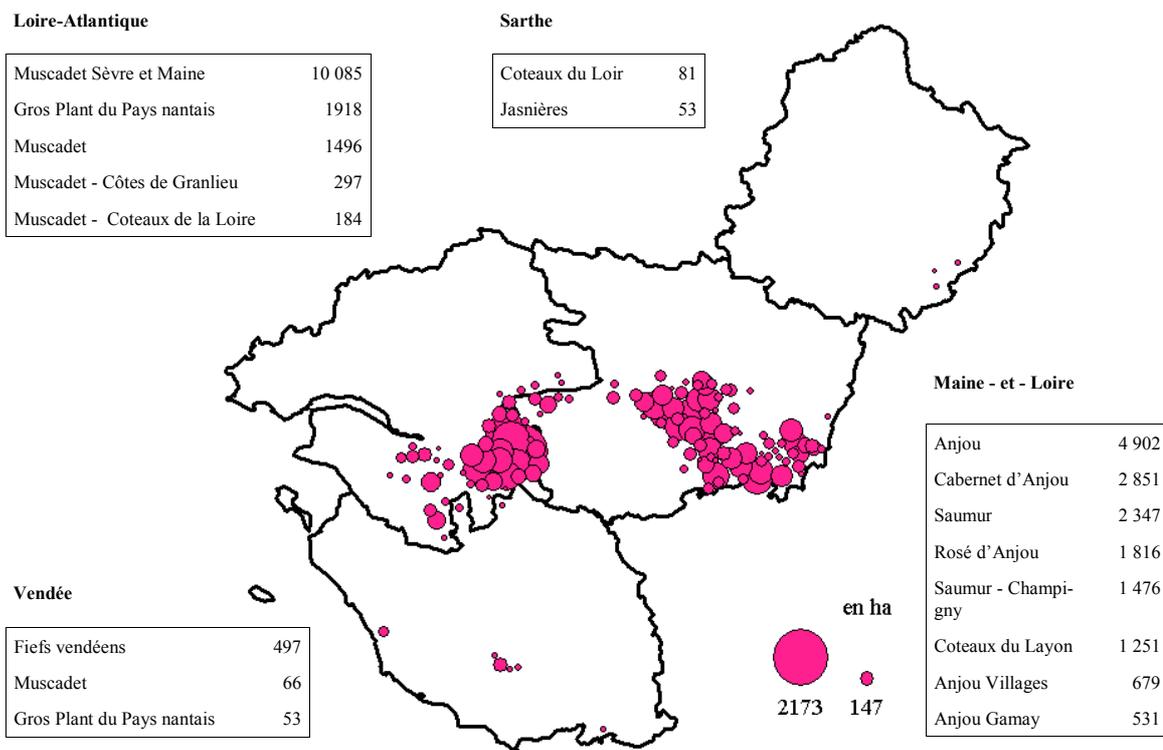
Les viticulteurs se professionnalisent de plus en plus. Neuf sur dix optent pour la vinification en cave

particulière, caractéristique de la région. Les trois-quarts des ventes, par les exploitants eux-mêmes, sont conditionnés en vrac. La vente directe concerne le tiers de ces débouchés.

La quasi-totalité de la viticulture est localisée dans le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique. Ces deux départements voisins offrent pourtant deux visages très différents de la viticulture des Pays de la Loire. En Loire-Atlantique, 86 % de la récolte pour la cuve donne du vin blanc. Avec le Muscadet et le Gros plant nantais, les appellations de la Loire-Atlantique sont dans leur quasi-totalité des vins blancs. En revanche, les deux tiers de la production du Maine-et-Loire offrent aux consommateurs des vins rouges ou rosés.

## Le vignoble d'appellation essentiellement dans le Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique

Superficie du vignoble <sup>1</sup> d'appellation par commune en 2000 et principales appellations départementales



1. Exploitations commercialisant les produits de la vigne

Source : Agreste - Pays de la Loire—Recensement agricole 2000

# Le matériel et l'équipement

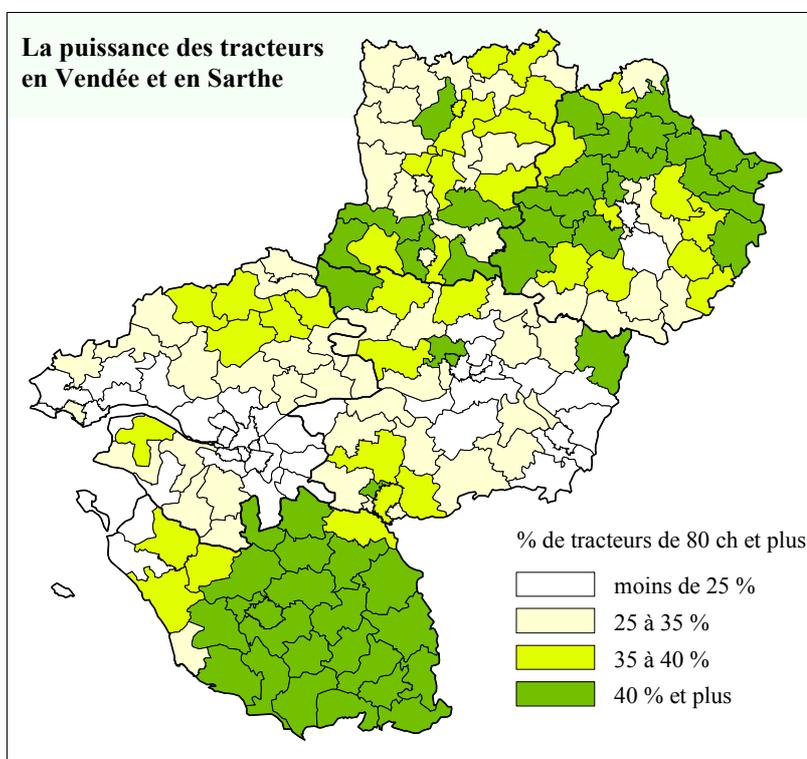
## Un matériel agricole de plus en plus performant

*Les exploitations renforcent leur niveau d'équipement. Un tiers des tracteurs atteint la puissance d'au moins 80 chevaux. Les machines spécifiques, comme les presses à grosses balles sont aussi plus nombreuses. L'irrigation est aussi plus fréquente. Elle concerne essentiellement la culture du maïs.*

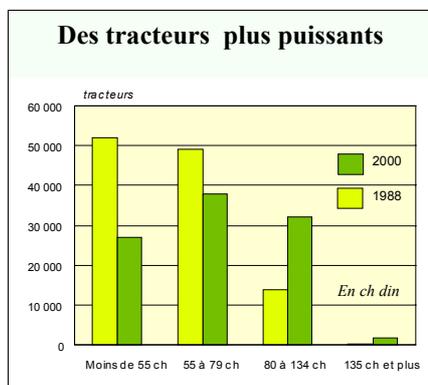
L'exigence de matériels de plus en plus performants va de pair avec l'agrandissement des exploitations et la réduction de la main-d'œuvre. C'est un des facteurs qui a permis des gains de productivité importants. Le tracteur, d'usage très fréquent, équipe la quasi totalité des exploitations professionnelles et six exploitations non professionnelles sur dix. Le mode de détention est essentiellement la propriété. On compte désormais 2,2 tracteurs en moyenne par exploitation en possédant contre 1,6 en 1988.

### Des tracteurs plus puissants

Un tiers de ce parc atteint une puissance de 80 chevaux contre seulement 12 % en 1988. Le nombre de tracteurs de plus de 135 chevaux a été multiplié par douze entre les deux derniers recensements. En 2000, plus de 22 000 exploitations possèdent au moins un tracteur de plus de 80 ch contre 12 700 en 1988. 71 % des tracteurs



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

ont plus de dix ans. En moyenne, dans la région, on compte un tracteur pour 22 ha de SAU. Le nombre de tracteurs par hectare de surface agricole est plus élevé dans les zones de petites exploitations, mais la puissance est plus faible. C'est le cas des petites structures laitières du nord-ouest de la Mayenne et des secteurs de production viticole, légumière et horticole de la vallée de la Loire. La puissance du matériel est nettement plus importante en Vendée et dans une moindre mesure en Sarthe,

départements où la taille des exploitations est la plus élevée.

Pour le matériel de récolte (moissonneuses-batteuses, ensileuses et récolteuses de maïs automotrices, presses à grosses balles) où l'investissement est élevé et l'utilisation plus saisonnière, les agriculteurs font souvent appel à du matériel extérieur (CUMA, ETA, entraide). Cependant, le parc de moissonneuses-batteuses en propriété ou copropriété s'élève à

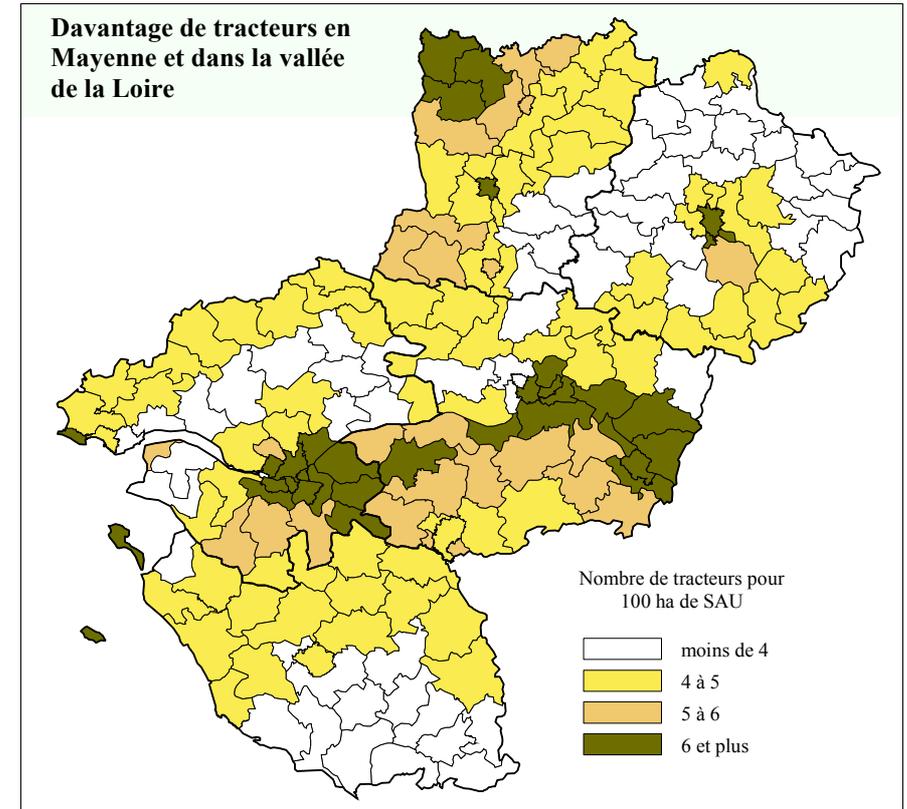
4 105 machines dont 86 % ont plus de dix ans. Un tiers des exploitations spécialisées en grande culture en possède une. De même les presses à grosses balles, pour le foin ou la paille, se sont fortement développées, le parc a quasiment doublé en douze ans et dépasse 5 000 machines en 2000.

### Stagnation des chambres froides pour les fruits et légumes

Pour stocker fruits et légumes, 655 exploitations possèdent des chambres froides représentant un volume de 745 000 m<sup>3</sup> dont 61 % sont en atmosphère contrôlée. Le nombre d'exploitations équipées et les capacités ont peu progressé en 12 ans, respectivement +3 % et +5 %. La majorité des volumes de chambres froides (environ 90 %) et plus particulièrement celles qui sont en atmosphère contrôlée est utilisée pour le stockage des fruits. La concentration des équipements est assez importante ; avec 4 300 m<sup>3</sup> en moyenne, 97 arboriculteurs détiennent 92 % des volumes de stockage en atmosphère contrôlée de la région.

### Davantage de cellules ventilées pour le grain

Le nombre d'exploitations équipées de stockage de grain en cellules ventilées a augmenté de 31 % entre 1988 et 2000. La capacité de stockage a doublé sur la même période pour atteindre un peu plus de 7 millions d'équivalent quintaux de blé. L'évolution s'est faite de façon différenciée selon le type d'exploitations. En grande culture, c'est la capacité moyenne par exploitation qui a doublé pour atteindre 2 760 équivalent quintaux de blé en 2000, correspondant à une capacité de stockage d'environ une quarantaine



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 – Pays de la Loire

d'hectares, alors que le nombre d'exploitations équipées est resté stable.

Par contre en élevage, notamment bovin, le doublement des capacités totales est dû pour part quasi égale entre l'augmentation des capacités moyennes et celle du nombre d'exploitations équipées. La capacité de stockage est plus faible, 460 équivalent quintaux de blé (environ 7 ha). Les exploitations ayant une activité d'élevage sont plus nombreuses à s'être équipées pour deux raisons : elles complètent leur activité avec des cultures de vente et utilisent plus fréquemment les céréales dans l'alimentation animale,

profitant de la baisse de leurs prix.

La localisation des installations de stockage reflète la spécialisation culturale de la région. Près de 80 % des volumes de chambres froides pour fruits et légumes de la région se concentrent en Maine-et-Loire et en Sarthe. De même 60 % des capacités de stockage de grain en cellules ventilées sont situées en Sarthe et en Vendée.

### Forte montée de l'irrigation

En 2000, 7 000 exploitants irriguent 136 000 hectares de terre, soit 6 % de la SAU régionale. Ces surfaces représentent 64 % du potentiel irrigable. Le maïs arrive largement en tête des cultures irriguées avec 94 900 hectares, 57 100 en maïs grain (taux d'irrigation de 41 %) et 37 800 en maïs fourrage (taux d'irrigation de 14 %). Viennent ensuite les vergers (9 200 ha) où l'irrigation est fréquente avec un taux de 76 %, puis le maraîchage (8 600 ha) où l'irrigation est quasi

### **Presque 1 000 hectares sous serres et abris hauts**

*Les superficies en serres et abris hauts ont augmenté de 41 % entre les deux derniers recensements ; elles passent de 697 à 985 hectares. Elles équipent 1 710 exploitations offrant une superficie moyenne de 58 ares contre 35 en 1988. La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire représentent 80 % de ces superficies. Le Maine-et-Loire enregistre la plus forte augmentation des surfaces, avec +61 %, passant de 263 à 424 hectares. La Loire-Atlantique possède les unités les plus grandes avec 86 ares en moyenne.*

# Le matériel et l'équipement

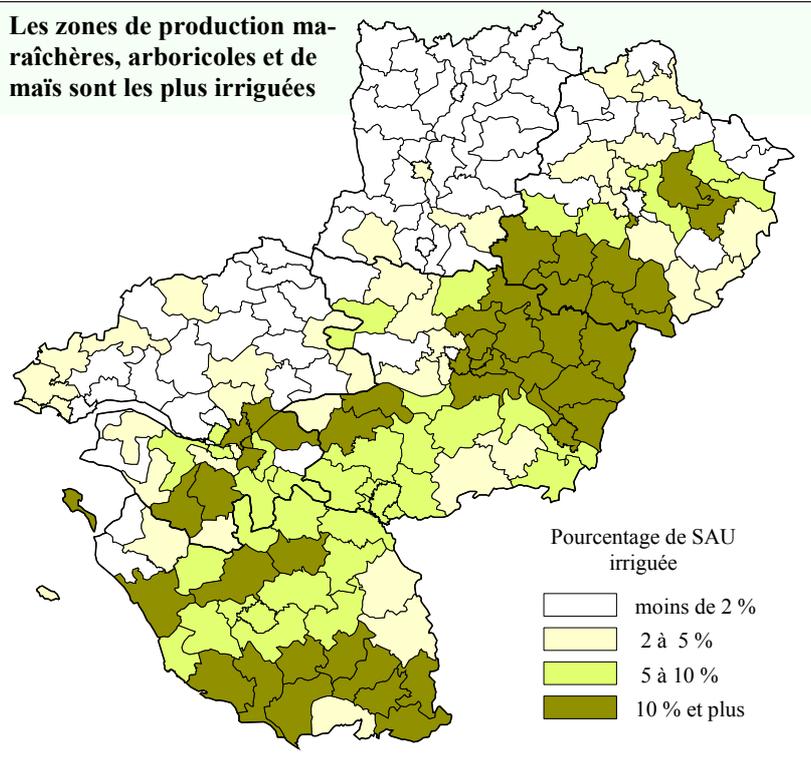
systématique mais sur des surfaces modestes (5 ha en moyenne).

Les superficies irriguées ont presque triplé en vingt ans. Cette progression s'est faite parallèlement au développement de la culture du maïs.

Les trois quarts des exploitations irriguant sont raccordés à la ressource en eau par un réseau de type individuel. Parmi celles-ci, plus de 3 000 vont chercher l'eau d'une retenue collinaire, la capacité disponible par exploitation étant de 28 000 m<sup>3</sup> et 2 700 autres exploitations prélèvent l'eau dans un puits ou un forage.

Les superficies irriguées sont principalement localisées dans trois zones de productions. Tout d'abord au sein des exploitations maraîchères de la région nantaise, de la vallée de la Loire et du secteur de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ; ensuite sur les parcel-

**Les zones de production maraîchères, arboricoles et de maïs sont les plus irriguées**



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 – Pays de la Loire

## Sept hectares sur dix irrigués sont occupés par du maïs

Culture irriguée	en ha	en %
Maïs grain	57 141	42%
Maïs fourrage	37 772	28%
Vergers	9 211	7%
Légumes frais	8 608	6%
Protéagineux	8 222	6%
Autres céréales	4 423	3%
Prairies	3 671	3%
Oléagineux	578	0%
Autres cultures	6 545	5%
Total	136 171	100%

Source : Agreste, Recensement Agricole 2000 – Pays de la Loire

les arboricoles du Baugeois et de la vallée du Loir ; enfin sur les exploitations récoltant du maïs grain, au sud de la Vendée, à l'est du Maine-et-Loire et de la Sarthe.

## Un drainage de plus en plus fréquent

Environ 17% de la SAU est drainée. Le drainage avec des drains enterrés concerne 16 570 exploitations, dont plus de neuf sur dix sont professionnelles. La surface drainée d'une exploitation est en moyenne de 22 ha. Le

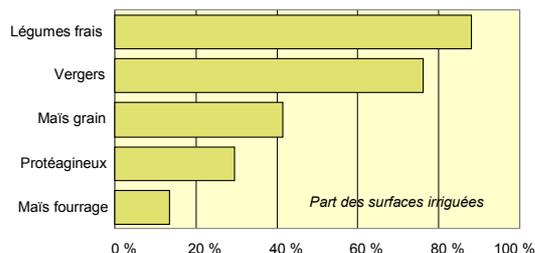
drainage s'est considérablement développé depuis une vingtaine d'années, superficies multipliées par quatre entre 1979 et 1988 et par 1,6 entre 1988 et 2000. Les zones les plus fortement drainées recouvrent l'axe nord-sud de la région, caractérisé par une forte présence de l'élevage.

## Presque trois fois plus de surfaces irriguées en 21 ans

	1979	1988	2000
Exploitations équipées	8 809	8 364	7 257
Surface irrigable (ha)	80 499	115 432	213 031
Exploitations irriguées	8 330	7 978	7 055
Surface irriguée (ha)	50 641	76 196	136 171
Exploitations drainées	8 406	18 439	16 570
Surface drainée (ha)	53 070	220 480	362 358

Source : Agreste - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 – Pays de la Loire

## Une irrigation quasi systématique pour les légumes



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

# Diversification

## Une diversification peu développée

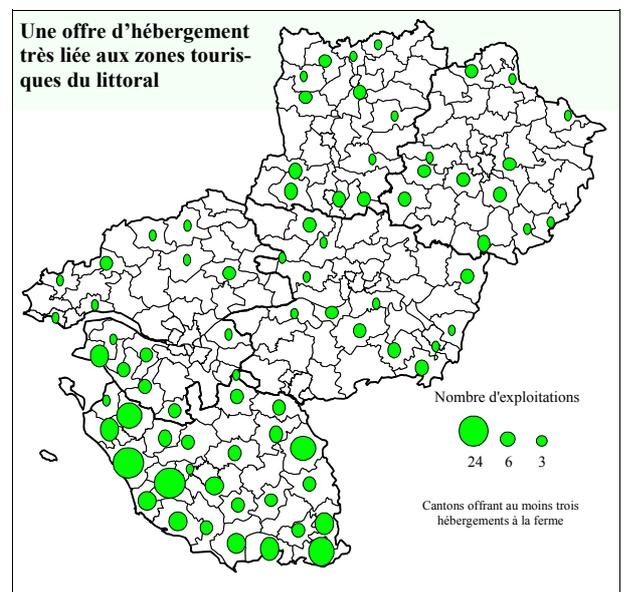
*En 2000, à peine 2 % de l'ensemble des exploitations offrent une prestation touristique, hébergement ou restauration. Ces activités complémentaires sont plus particulièrement induites par l'attractivité du littoral atlantique. La vente directe des produits de la ferme ne concerne guère plus d'une exploitation sur dix. Elle est très ciblée vers des productions très spécialisées telles que la viticulture ou l'horticulture.*

Le tourisme à la ferme reste marginal ; seulement 1 005 exploitations pratiquent au minimum une activité liée au tourisme, 564 d'entre elles offrent un hébergement et 103 une activité de restauration. Si la restauration est bien répartie sur l'ensemble de la région, par contre près de la moitié des offres d'hébergement est située dans une vingtaine de cantons littoraux ou sub-littoraux qui bénéficient largement du tourisme balnéaire.

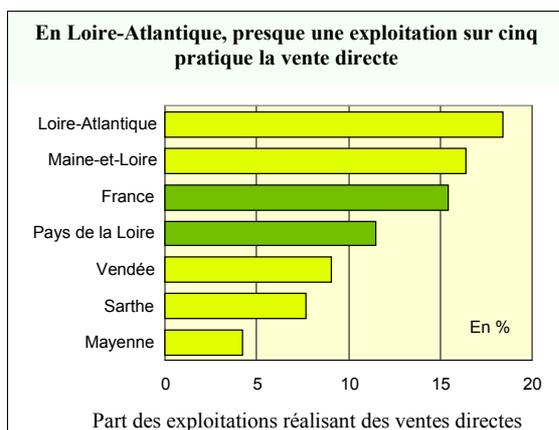
La vente directe de produits agricoles à la ferme a beaucoup diminué ; 6 133 exploitations (11,5 %) utilisent encore ce type de débouché en 2000 contre plus de 20 000 en 1988. Près de la moitié de ces exploitations sont orientées vers les cultures spécialisées. La vente directe est pratiquée par 71 % des viticulteurs, 49 % des horticulteurs, 38 % des arboriculteurs et 37 % des maraîchers.

Plus du quart des exploitations qui pratiquent ces activités de diversification sont des exploitations non professionnelles qui recherchent là un complément de revenu.

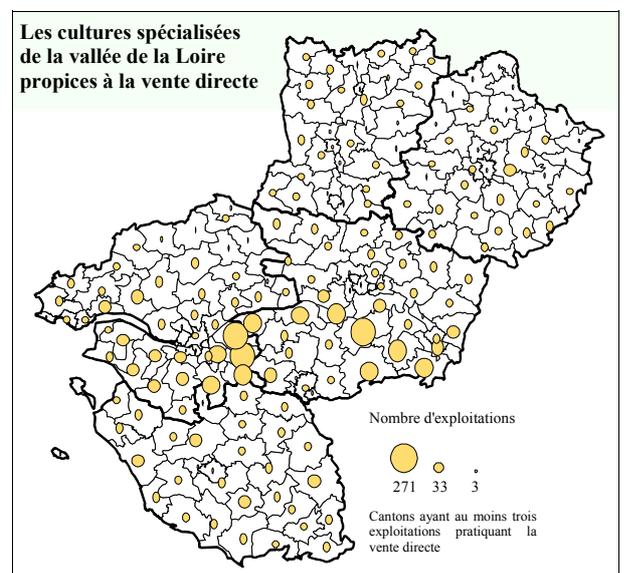
La stagnation ou le recul de ce type de diversification s'expliquent en partie par l'évolution de l'agriculture : travail des femmes à l'extérieur, accroissement de la taille des exploitations, mais aussi renforcement des normes réglementaires qui nécessite parfois des investissements importants, notamment pour les activités d'hébergement et de restauration.



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 – Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 – Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 – Pays de la Loire

## Vers une prise en compte de l'environnement

*Encore modeste, l'utilisation de pratiques culturales favorisant le respect de l'environnement se développe de plus en plus. Une exploitation sur dix s'est engagée dans un programme de réduction d'engrais ou de produits phytosanitaires.*

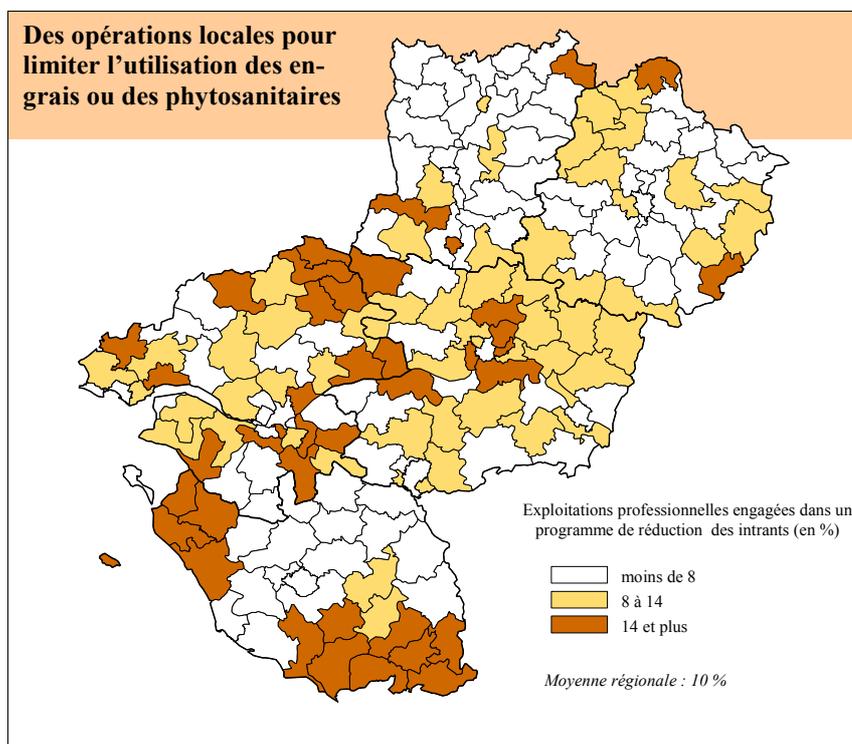
Le recensement agricole appréhende trois types de pratiques : les couverts végétaux pièges à nitrates, les légumineuses enfouies comme engrais vert et les réductions d'intrants, engrais ou produits phytosanitaires.

Durant l'hiver 1999-2000, 1 661 agriculteurs ont implanté 17 320 hectares de couvert végétal en interculture pour freiner le lessivage des nitrates par les pluies et pour protéger le sol contre l'érosion, soit 10 ha par exploitation. Il s'agit de grandes exploitations, 83 ha en moyenne, avec une prédominance des élevages bovins laitiers ou mixtes. Les couverts végétaux sont appelés à progresser sous l'effet de la réglementation qui les rend obligatoires sur certains bassins versants.

L'enfouissement de légumineuses à des fins de fertilisation concerne seulement 289 exploitants au cours de la campagne 1999-2000. Cela a permis une réduction d'intrants sur une superficie totale de 2 400 hectares soit 8 ha par exploitation.

### Des efforts de réduction particulièrement localisés

Près de 3 500 agriculteurs sont engagés dans un programme visant à réduire l'emploi d'engrais ou de phytosanitaires, soit 10 % des exploitations professionnelles. Ils sont plus nombreux à s'être engagés dans cette dé-



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

### Un engagement pour de meilleures pratiques culturales

#### Exploitations ayant des pratiques environnementales

	Exploitations	Surfaces (ha)
Couvert végétal implanté pour piéger les nitrates	1 661	17 320
Légumineuses enfouies à des fins de fertilisation	289	2 397
Programme de réduction des engrais ou phytosanitaires	3 481	----

Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

marche dans trois types de zones. Tout d'abord dans les secteurs de cultures spécialisées (maraîchage, vigne et verger) où la lutte raisonnée est davantage utilisée. Ensuite dans les bassins versants où des actions coordonnées de lutte contre la pollution ont été menées (Don, Oudon, Ognon). Enfin dans les marais littoraux, territoires au biotope fragile, où des opérations locales ont encouragé la limitation des intrants.

### Un tiers de la surface agricole reçoit des épandages d'effluents

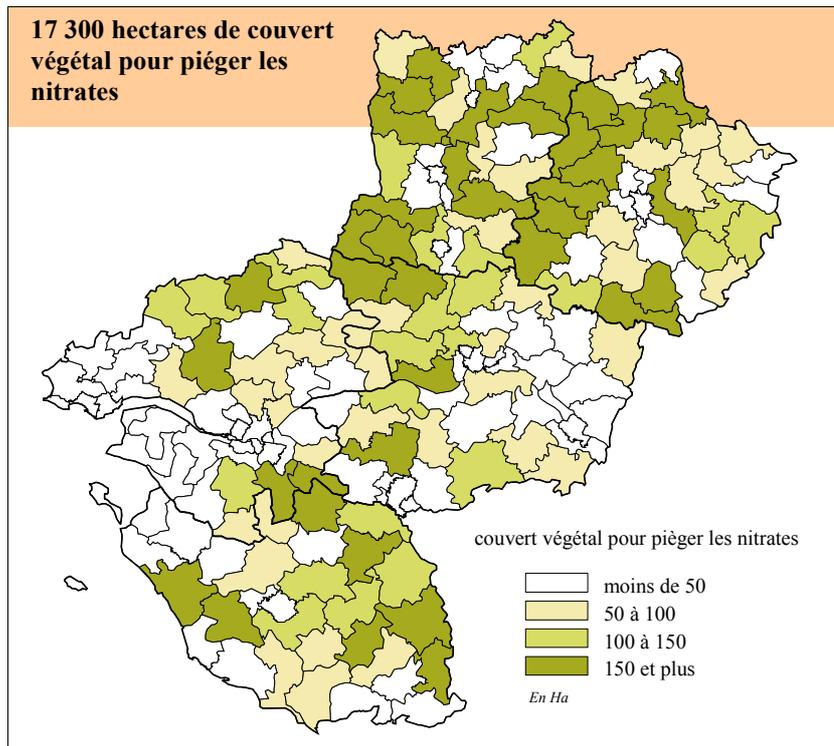
Durant la campagne 1999-2000, 30 000 exploitations ont procédé à des épandages d'effluent, soit 56 % de l'ensemble des exploitations et 82 % des exploitations professionnelles. 679 100 hectares de terre ont ainsi été amendés. Les exploitations concernées ont épandu sur 23 ha en moyenne, ce qui représente 37 % de leur surface agricole totale. La pratique de l'épandage reflète la répartition géographique du cheptel. Naturellement, la majorité des élevages herbivores amendent leur terre avec des effluents, mais aussi 40 % des exploitations de grandes cultures.

### Les bovins, première source d'apport d'azote d'origine animale

Les quantités d'azote produites par l'ensemble des animaux de la région sont estimées à environ 167 000 tonnes en 2000. Plus des trois quarts (77 %) proviennent des élevages bovins, le reste se répartit entre les élevages de volailles (11 %) et les élevages de porcs (8 %).

Globalement, ces quantités d'azote ont baissé de 5 % entre 1988 et 2000. Les rejets des bovins diminuent de 13 % suite à la réduction du cheptel, à l'inverse, les rejets provenant des ateliers hors-sol augmentent de 52 %.

*Rejets azotés : le calcul est effectué à partir des effectifs des différents cheptels et des normes de rejet définies par le comité d'orientation pour la réduction de la pollution des eaux par les nitrates, les phosphates et les produits phytosanitaires (Corpen).*



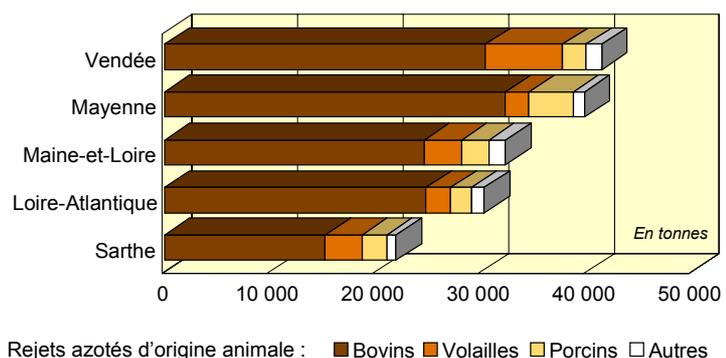
Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

### Plus d'une exploitation sur deux épand des effluents

	Exploitations	Capacités
Stockage de fumier (m <sup>2</sup> )	12 840	4 310 132
Stockage de purin et lisier (m <sup>3</sup> )	12 498	5 315 281
Surfaces ayant reçu des épandages d'effluents (ha)	Exploitations	Surfaces
dont :	30 075	679 138
origine animale	28 983	651 405
boues de stations d'épuration	656	7 953
boues industrielles	123	2 058
autres effluents	1 592	17 722

Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

### Les bovins contribuent à l'essentiel des rejets azotés



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

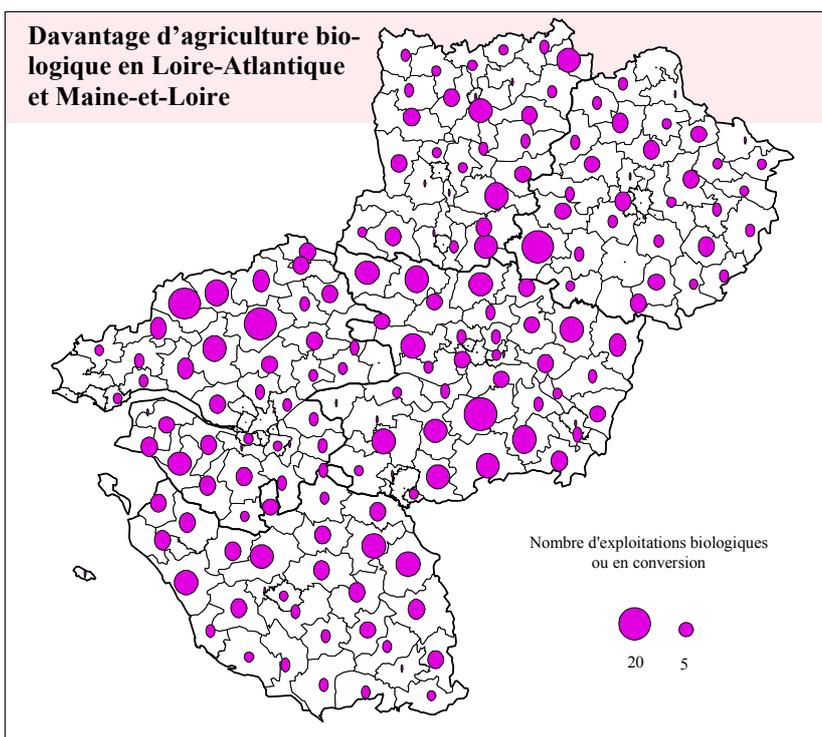
## Plus d'une exploitation sur cinq produit sous un signe de qualité

*Encore relativement marginale, l'agriculture biologique connaît un bel essor. La région est la première en France en surface et seconde en nombre d'exploitations. Les productions sous labels concernent essentiellement les éleveurs bovins et les producteurs de volailles*

L'agriculture des Pays de la Loire a depuis longtemps joué la carte de la qualité. En 2000, 22 % des exploitations, soit 11 400 unités affichent au moins une production sous signe de qualité. Ce taux est proche du tiers pour les exploitations professionnelles. Environ 8 500 d'entre elles produisent sous signe officiel de qualité. La qualité des produits, attestée par un organisme officiel, se décline sous quatre formes : labels, appellation d'origine contrôlée, certification de conformité, agriculture biologique. Les autres exploitations déclarent produire seulement sous signe non officiel mais avec un cahier des charges.

### Le cap des 1000 agriculteurs biologiques en vue

Un peu moins de 2 % des agriculteurs de la région pratiquent l'agriculture biologique ou sont en phase de conversion en 2000. Leurs exploitations recouvrent 50 876 hectares de SAU (2,3 % de la SAU régionale). Cependant, 15 % de cette surface n'est pas dévolue à l'agri-



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

culture biologique ; c'est en particulier le cas pour les producteurs de volailles qui n'utilisent qu'une partie de leur exploitation comme parcours pour leurs animaux.

Avec 10,3 % des exploitations biologiques françaises et 11,8 % des surfaces, la région des Pays de la Loire se situe au 1er rang des régions en surface et au 2ème rang en nombre d'exploitations. Par contre, proportionnellement au nombre total d'exploitations, elle n'arrive qu'au 5<sup>ème</sup> rang.

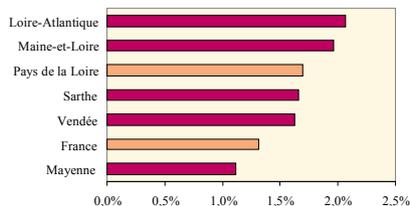
L'agriculture biologique a connu un développement spectaculaire depuis quelques années : le nombre d'ex-

ploitations a été multiplié par trois en cinq ans et la surface par quatre sur la même période.

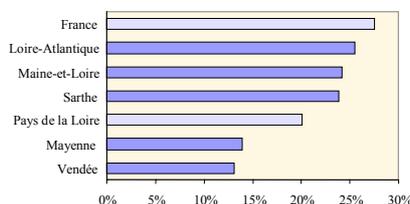
Les producteurs sont répartis sur l'ensemble du territoire, avec cependant une concentration plus forte en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces deux départements totalisent la moitié des producteurs de la région.

La grande variété des produits biologiques reflète la diversité de l'agriculture régionale. Les productions les plus fréquentes sont les grandes cultures avec 430 producteurs, les bovins (430), le lait (260), la volaille (160), les légumes (110). De nom-

Proportion d'exploitations pratiquant l'agriculture biologique



Proportion d'exploitations produisant sous au moins un signe de qualité (hors bio)



breuses exploitations associent encore plusieurs productions. Aujourd'hui, cette diversification tend à s'atténuer avec la conversion d'exploitations plus spécialisées.

La surface moyenne des exploitations biologiques professionnelles (61 ha) est très proche de celle des autres exploitations professionnelles. La tendance est aussi à l'agrandissement : la surface moyenne des exploitations en production biologique est de 52 ha alors que celle des exploitations en phase de conversion avoisine 70 ha.

Les exploitants biologiques sont plus jeunes, 81 % ont moins de 50 ans contre 54 % en agriculture traditionnelle et en conséquence sont mieux formés : 78 % ont suivi une formation générale ou agricole au moins de niveau secondaire contre 54 % en agriculture traditionnelle.

### Labels : la volaille avant tout

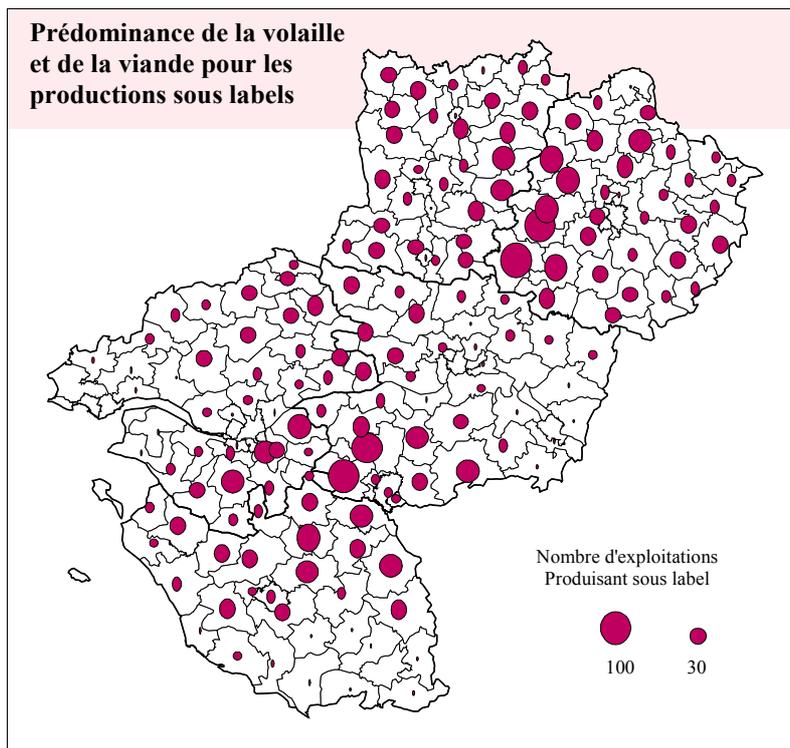
La majorité des 3 619 agriculteurs qui produisent sous labels sont des éleveurs. On compte 1 695 éleveurs de bovins, 1 456 producteurs de volailles, 96 éleveurs de porcs et 51 d'ovins.

Plus de 100 référentiels sont homologués en Pays de la Loire, dont 90 pour le secteur avicole (volailles d'Ance-nis, de Challans, de Loué, du Maine). La région se situe au 1<sup>er</sup> rang français pour la valeur des produits labellisés, à égalité avec l'Aquitaine, loin devant les autres régions.

Hormis la volaille où les labels représentent environ 15 % de la production totale régionale en nombre de têtes, la part des produits labellisés reste assez faible pour les autres secteurs. Cependant, la production de viande bovine label enregistre une progression importante, en partie suite aux effets de la crise bovine.

### Des AOC essentiellement viticoles

Les 31 appellations viticoles constituent l'essentiel des AOC dans la région. Les autres AOC, produits laitiers et calvados dont une partie de l'aire de



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

reconnaissance concerne les Pays de la Loire, restent négligeables. Au total, 2 877 exploitations agricoles sont engagées dans la démarche AOC.

### Les produits sous certification de conformité en pleine expansion

La certification de conformité, créée en 1990, est le plus jeune des signes

de qualité. Elle concerne principalement les productions animales : bovins (769 éleveurs), volailles (349), porcins (304), lait (151), et dans une moindre mesure les productions légumières (118) et fruitières (29).

La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire en tête des signes de qualité					
Exploitations sous signes de qualité	Agriculture biologique (yc conversion)	Appellation origine contrôlée	Label	Certificat de conformité	Autres avec cahier des charges
Loire-Atlantique	228	1377	635	339	849
Maine-et-Loire	246	1402	645	443	1055
Mayenne	129	32	673	439	692
Sarthe	133	41	1088	292	743
Vendée	169	25	578	313	677
Pays de la Loire	905	2877	3619	1826	4016

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000 - Pays de la Loire

L'appellation d'origine contrôlée AOC identifie trois critères indissociables : la typicité, le lien au terroir et le savoir-faire.

Le label atteste un ensemble de caractéristiques spécifiques préalablement fixées, établissant un niveau de qualité supérieur aux autres produits similaires.

Le logo AB agriculture biologique garantit un mode de production attentif à l'environnement, au bien-être animal, aux équilibres naturels, sans usage de produits chimiques. Ce logo est attribué par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

La certification de conformité atteste que le produit possède des caractéristiques certifiées régulières et distinctes du produit courant.

# Les chiffres-clés

## Ensemble des exploitations

		Loire- Atlantique	Maine-et- Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France
<b>Exploitations</b>								
Nombre total d'exploitations		11 038	12 541	11 527	7 993	10 373	53 472	663 807
SAU correspondante (ha)		412 944	474 159	411 744	387 827	483 306	2 169 981	27 856 313
<b>Actifs sur l'exploitation</b>								
Exploitants et coexploitants		13 368	15 320	13 678	9 145	13 328	64 839	763 953
Autres conjoints actifs sur l'exploitation		3 746	4 605	4 799	3 152	3 769	20 071	247 965
Autres actifs familiaux		1 393	1 868	931	724	2 218	7 134	143 055
<b>Total de la population active familiale</b>		<b>18 507</b>	<b>21 793</b>	<b>19 408</b>	<b>13 021</b>	<b>19 315</b>	<b>92 044</b>	<b>1 154 973</b>
Salariés permanents		3 522	7 501	1 075	2 251	2 347	16 696	164 237
<b>Total des actifs permanents</b>		<b>22 029</b>	<b>29 294</b>	<b>20 483</b>	<b>15 272</b>	<b>21 662</b>	<b>108 740</b>	<b>1 319 210</b>
<b>Quantité de travail fourni (UTA)</b>								
Population familiale		11 934	14 719	13 229	8 486	12 826	61 194	718 082
Salariés permanents		3 051	6 967	832	1 791	1 817	14 458	137 558
Salariés saisonniers ou occasionnels		1 782	3 897	291	1 004	1 033	8 007	93 751
ETA, CUMA		148	144	137	102	186	716	7 992
<b>UTA totales</b>		<b>16 915</b>	<b>25 727</b>	<b>14 489</b>	<b>11 382</b>	<b>15 861</b>	<b>84 375</b>	<b>957 383</b>
<b>Cheptels et effectifs présents</b>								
Vaches laitières	Exploitations	3 512	2 987	5 370	1 831	2 118	15 818	128 336
	Cheptel présent	127 207	96 545	174 894	66 513	83 793	548 952	4 193 266
Vaches nourrices	Exploitations	3 129	3 832	4 350	2 854	3 657	17 822	166 905
	Cheptel présent	74 879	116 089	75 949	64 777	162 035	493 729	4 314 125
<b>Ensemble des bovins</b>	Exploitations	<b>5 926</b>	<b>5 962</b>	<b>8 488</b>	<b>4 704</b>	<b>5 450</b>	<b>30 530</b>	<b>282 009</b>
	Cheptel présent	<b>516 802</b>	<b>546 970</b>	<b>677 869</b>	<b>344 823</b>	<b>690 776</b>	<b>2 777 240</b>	<b>20 258 924</b>
Truies-mères	Exploitations	211	333	467	317	216	1 544	14 129
	Cheptel présent	21 879	27 392	35 602	23 867	24 372	133 112	1 210 208
Porcs à l'engrais	Exploitations	602	868	1 199	927	665	4 261	56 913
	Cheptel présent	124 087	169 295	302 277	158 589	145 234	899 482	8 027 028
<b>Ensemble des porcins</b>	Exploitations	<b>630</b>	<b>915</b>	<b>1 290</b>	<b>980</b>	<b>688</b>	<b>4 503</b>	<b>59 549</b>
	Cheptel présent	<b>247 327</b>	<b>327 553</b>	<b>546 476</b>	<b>316 900</b>	<b>286 507</b>	<b>1 724 763</b>	<b>14 869 720</b>
Poules pondeuses	Exploitations	3 388	4 180	5 653	3 286	4 130	20 637	229 073
	Cheptel présent	830 023	1 449 567	506 357	1 115 850	1 903 363	5 805 160	55 742 180
Poulets de chair et coqs	Exploitations	1 325	1 835	2 661	2 116	1 584	9 521	125 632
	Cheptel présent	3 929 684	3 274 306	5 160 113	6 441 500	9 716 008	28 521 611	126 296 895
<b>Cultures</b>								
Blé tendre	Exploitations	3 712	6 203	5 860	4 330	4 283	24 388	263 770
	Surface (ha)	42 978	70 104	74 847	82 424	58 660	329 013	4 896 507
Maïs (grain et semence)	Exploitations	1 064	3 116	1 073	3 317	2 741	11 311	142 701
	Surface (ha)	8 878	33 965	7 077	43 745	44 307	137 971	1 753 866
Tournesol	Exploitations	581	2 147	347	1 204	1 931	6 210	59 939
	Surface (ha)	5 880	19 855	2 418	11 294	26 156	65 603	722 870
Colza	Exploitations	816	1 123	1 150	1 296	802	5 187	74 301
	Surface (ha)	6 936	8 687	7 854	15 349	6 157	44 983	1 176 097
Orge et escourgeon	Exploitations	1 391	2 367	1 889	2 176	1 473	9 296	171 362
	Surface (ha)	6 433	10 083	7 814	12 975	7 556	44 860	1 521 928
Maïs fourrage et ensilage	Exploitations	4 078	4 228	6 086	2 639	4 360	21 391	136 883
	Surface (ha)	51 570	47 643	76 705	35 405	65 325	276 649	1 384 929
Prairies ( <i>artificielles, temporaires et permanentes</i> )	Exploitations	8 215	9 148	11 110	6 981	7 449	42 903	445 628
	Surface (ha)	228 184	204 386	207 771	146 244	213 643	1 000 228	11 568 987

Source : Agreste, Recensement Agricole 2000

## Exploitations professionnelles

		Loire- Atlantique	Maine-et- Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France
<b>Exploitations</b>								
Nombre total d'exploitations		6 431	8 315	6 839	4 492	6 737	32 814	393 276
SAU correspondante (ha)		382 402	442 075	380 346	357 411	463 471	2 025 705	25 565 366
<b>Actifs sur l'exploitation</b>								
Exploitants et coexploitants		8 733	11 040	8 968	5 608	9 651	44 000	490 337
Autres conjoints actifs sur l'exploitation		2 763	3 692	3 590	2 243	3 123	15 411	178 071
Autres actifs familiaux		1 154	1 674	800	578	1 933	6 139	116 639
<b>Total de la population active familiale</b>		<b>12 650</b>	<b>16 406</b>	<b>13 358</b>	<b>8 429</b>	<b>14 707</b>	<b>65 550</b>	<b>785 047</b>
Salariés permanents		3 400	7 265	914	2 120	2 155	15 854	156 665
<b>Total des actifs permanents</b>		<b>16 050</b>	<b>23 671</b>	<b>14 272</b>	<b>10 549</b>	<b>16 862</b>	<b>81 404</b>	<b>941 712</b>
<b>Quantité de travail fourni (UTA)</b>								
Population familiale		10 555	13 349	11 693	7 306	11 726	54 630	610 858
Salariés permanents		2 973	6 763	701	1 694	1 662	13 793	132 165
Salariés saisonniers ou occasionnels		1 717	3 850	270	979	966	7 783	89 896
ETA, CUMA		133	130	124	92	167	646	6 883
<b>UTA totales</b>		<b>15 379</b>	<b>24 093</b>	<b>12 788</b>	<b>10 071</b>	<b>14 520</b>	<b>76 851</b>	<b>839 802</b>
<b>Cheptels et effectifs présents</b>								
Vaches laitières	Exploitations	3 408	2 926	5 250	1 766	2 074	15 424	120 962
	Cheptel présent	126 884	96 230	174 232	66 221	83 581	547 148	4 163 235
Vaches nourrices	Exploitations	2 203	3 343	3 160	2 033	3 389	14 128	123 886
	Cheptel présent	68 361	111 772	68 497	58 740	160 030	467 400	4 008 185
<b>Ensemble des bovins</b>	Exploitations	4 584	5 222	6 331	3 407	5 034	24 578	218 317
	Cheptel présent	499 159	534 003	651 286	326 607	683 620	2 694 675	19 432 026
Truies-mères	Exploitations	200	329	443	306	210	1 488	13 091
	Cheptel présent	21 839	27 216	35 123	23 697	24 365	132 240	1 202 590
Porcs à l'engrais	Exploitations	489	771	1 069	764	573	3 666	45 571
	Cheptel présent	122 050	165 317	297 875	157 236	143 426	885 904	7 836 837
<b>Ensemble des porcins</b>	Exploitations	510	813	1 147	806	589	3 865	47 606
	Cheptel présent	244 042	322 213	538 693	314 867	284 435	1 704 250	14 616 220
Poules pondeuses	Exploitations	1 745	2 692	3 619	1 687	2 467	12 210	133 904
	Cheptel présent	810 741	1 407 003	485 154	1 083 194	1 875 563	5 661 655	53 807 055
Poulets de chair et coqs	Exploitations	742	1 246	1 835	1 439	1 158	6 420	79 122
	Cheptel présent	3 756 829	3 114 202	5 067 887	6 367 660	9 466 725	27 773 303	120 136 324
<b>Cultures</b>								
Blé tendre	Exploitations	3 346	5 528	5 388	3 640	4 090	21 992	216 817
	Surface (ha)	41 101	66 528	71 920	78 746	57 096	315 392	4 606 626
Maïs (grain et semence)	Exploitations	910	2 658	935	2 756	2 575	9 834	108 455
	Surface (ha)	8 118	31 558	6 351	40 946	42 895	129 869	1 569 774
Tournesol	Exploitations	495	1 892	315	1 060	1 785	5 547	49 430
	Surface (ha)	5 134	18 137	2 243	10 350	24 253	60 117	640 744
Colza	Exploitations	750	1 043	1 087	1 226	756	4 862	67 526
	Surface (ha)	6 365	8 123	7 401	14 897	5 824	42 609	1 119 143
Orge et escourgeon	Exploitations	1 243	2 149	1 724	1 869	1 368	8 353	146 876
	Surface (ha)	5 904	9 445	7 235	12 124	7 105	41 812	1 432 548
Maïs fourrage et ensilage	Exploitations	3 889	4 139	5 748	2 526	4 274	20 576	129 821
	Surface (ha)	51 131	47 317	75 681	35 056	65 012	274 197	1 368 045
Prairies (artificielles, temporaires et permanentes)	Exploitations	5 035	6 151	6 651	4 069	5 784	27 690	277 531
	Surface (ha)	206 715	185 699	184 098	127 061	203 081	906 654	10 361 577

Source : Agreste, Recensement Agricole 2000

# Définitions

*Le recensement Agricole 2000 a débuté au mois d'octobre 2000 et s'est terminé en mars 2001. Il a été réalisé par des enquêteurs qui ont interrogé directement les chefs d'exploitation pour remplir les questionnaires. Il porte sur toutes les superficies (agricoles ou non) dont a disposé l'exploitation au cours de la campagne 1999-2000 (du 1er novembre 1999 au 31 octobre 2000).*

## Exploitation

**L'exploitation agricole** est une unité économique et de production répondant simultanément aux trois conditions suivantes : elle produit des produits agricoles ; elle atteint ou dépasse une certaine dimension (1 ha, 1 animal reproducteur...) ; elle est soumise à une gestion courante indépendante.

**L'exploitation professionnelle** est celle qui emploie au minimum l'équivalent d'une personne à trois quarts de temps et qui dégage une marge brute standard d'au moins 8 UDE (unité de dimension européenne) ou 12 ha équivalent-blé.

## Population et main-d'œuvre

**Le chef d'exploitation** est la personne qui assure la gestion quotidienne de l'exploitation. En cas de groupement, les autres coexploitants sont précisés.

**Les actifs sur l'exploitation** sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

**Les actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée.

**Les salariés permanents** effectuent un travail régulier tout au long de l'année quelle que soit sa durée.

**Les salariés saisonniers ou occasionnels** ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

Pour mesurer la quantité de travail fournie, le temps de travail de chaque actif est transformé en équivalent temps plein. On parle d'**unité de travail annuel (UTA)**.

## Utilisation du sol, cultures et mode de faire-valoir

**La superficie agricole utilisée (SAU)** comprend les grandes cultures (céréales, cultures industrielles, légumes secs, fourrages...), les superficies toujours en herbe, les légumes frais et pommes de terre, les fleurs, les cultures permanentes (vignes, vergers...), les jachères et les jardins et vergers familiaux.

**La superficie totale** comprend en plus les sols des bâtiments et cours, les peupleraies en plein, les bois et forêts de l'exploitation, les landes non productives, les friches et les

territoires non agricoles de l'exploitation. Les terres constituant la SAU peuvent, soit être la propriété de l'exploitant (faire-valoir direct), soit être mises à sa disposition par un propriétaire pour une période donnée (fermage).

**La superficie fourragère principale (SFP)** correspond à la somme de toutes les superficies supportant des plantes fourragères en culture principale (maïs fourrage, plantes sarclées fourragères, prairies, superficies toujours en herbe).

## Cheptel

Tous les animaux présents le jour du passage de l'enquêteur sont recensés. Pour certains types de production, on enregistre la capacité maximum instantanée des élevages. Il s'agit des seuls élevages dont la production est destinée à la commercialisation.

## Matériel

Sont recensés les principaux matériels utilisés en agriculture. Ne sont retenus que ceux qui ont servi au cours de la campagne 1999-2000. Ils peuvent être détenus en propriété ou en copropriété.

## Classification

L'orientation technico-économique de chaque exploitation (OTEX) permet de la classer selon son activité dominante. Elle est déterminée en deux temps :

- le calcul de la marge brute standard de l'exploitation (MBS) par valorisation des superficies et des effectifs de cheptel présent, enregistrés sur le questionnaire. La marge brute standard est définie comme le produit brut (valeur du produit y compris subventions) tiré d'un hectare de culture ou d'une tête de cheptel moins les frais spécifiques proportionnels directement affectables à cette spéculation. Elle est mesurée en unité de dimension européenne (UDE) ; 1 UDE vaut approximativement 1,5 ha équivalent-blé.

- l'affectation de l'exploitation dans une classe d'orientation technico-économique en fonction de la part de la MBS apportée par les différentes rubriques.

## Secret statistique

Le recensement agricole est une enquête statistique obligatoire couverte par les dispositions de la loi du 2 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et de la loi du 7 juin 1951 modifiée sur le secret statistique.

Aucune information individuelle ne peut donc être diffusée, ni utilisée à des fins de contrôle.

# Où s'adresser pour en savoir plus ?

## ***A la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt :***

### **Loire-Atlantique**

#### **Service Départemental de Statistique Agricole**

12, rue Menou  
BP 23523  
44035 NANTES cedex 1

Tél : 02 40 12 37 75

### **Maine-et-Loire**

#### **Service Départemental de Statistique Agricole**

Cité Administrative  
15 bis, rue Dupetit Thouars  
49047 ANGERS cedex 01

Tél : 02 41 79 67 40

### **Mayenne**

#### **Service Départemental de Statistique Agricole**

Cité Administrative - Rue Mac Donald  
BP 3841  
53030 LAVAL cedex 09

Tél : 02 43 49 67 14

### **Sarthe**

#### **Service Départemental de Statistique Agricole**

12, rue Ferdinand de Lesseps  
72013 LE MANS cedex 2

Tél : 02 43 50 46 65

### **Vendée**

#### **Service Départemental de Statistique Agricole**

14, Place de la Vendée  
85020 LA ROCHE SUR YON

Tél : 02 51 45 85 15

## ***A la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire***

#### **Service Régional de Statistique Agricole**

12, rue Menou  
BP 23523  
44035 NANTES cedex 1

***Site internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)***

# **Agreste : la statistique agricole**

*Ministère de l'agriculture, de l'alimentation,  
de la pêche et des affaires rurales  
Direction des affaires financières  
Service Central des enquêtes et études Statistiques  
Site internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)*



***Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire***

**Service Régional de Statistique Agricole**

12, rue Menou

BP 23523

44035 NANTES cedex 1

Tél : 02 40 12 36 40



**Prix : 10 euros**